



Rapport d'activité 2021

Centre technique régional pour la déficience visuelle

www.ctrdv.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- L'association Les PEP 69/ML, membre engagé du réseau national PEP..... 4
- Présentation du CTRDV 5

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

- Les jeunes du SARADV..... 8

L'ACTIVITE

- Compensation du handicap autour de situations singulières..... 10
- Diffusion et partage d'outils..... 17
- Transmission des savoirs et savoir-faire..... 27
- Recherche actions dans le champ de la déficience visuelle..... 30
- Animation du réseau SARADV..... 33

TRAVAIL EN PARTENARIAT

- Les partenariats et les conventions..... 37
- Travailler avec les familles..... 40

ORGANISATION DU SERVICE

- Le projet de service 43
- L'organisation interne 44
- La démarche qualité..... 45

RESSOURCES HUMAINES

- Organigramme..... 48
- Arrivées / départs..... 48
- Actions de formation..... 50

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2022



INTRODUCTION

2021 : UNE REMISE EN MOUVEMENT...

Le présent rapport détaille l'activité du CTRDV, après une année 2020 où le contexte sanitaire avait freiné de façon non négligeable les activités du CTRDV. Les interventions notamment de l'équipe mobile et les consultations de bilan conseil avaient été impactées, ainsi que l'organisation d'événements et les actions de formation.

Malgré un contexte sanitaire encore compliqué en 2021, le service est néanmoins revenu à un fonctionnement plus ordinaire, dans un contexte d'évolution de la gouvernance.

Depuis septembre 2021, le directeur du secteur Développement Communication Recherche auquel est rattaché le CTRDV a pris les fonctions de directeur général de l'association. C'est l'ex -pilote de l'ERHR qui le remplace sur le secteur. Ces changements ont apporté de nouveaux contours au secteur qui s'intitule maintenant : Dispositif régional, développement, formation et PESP (politiques éducatives et sociales de proximité).

D'autres mouvements RH au sein de l'équipe ont permis de repenser certaines organisations, notamment pour le développement de l'activité bilan conseil et de la mission recherche du CTRDV.

L'association Les PEP 69/ML, membre engagé du réseau national PEP

Créée en 1915, l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décloisonnement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 23.800 salariés, disposent de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent 900 millions d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 1500 usagers et familles, accompagnés et 425 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),

- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Présentation du CTRDV

AGREMENT

L'agrément du CTRDV, par arrêté du 23 Mars 2005, prévoit l'intervention pour des jeunes de 6 à 20 ans présentant une déficience visuelle avec ou sans troubles associés, correspondant à une acuité visuelle du meilleur œil après correction, chiffrée, inférieure ou égale à 3/10ème. La date d'ouverture est enregistrée au 1er septembre 2005. Par arrêté du 21 Avril 2011, l'ARS régularise l'autorisation du Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle en tant que Centre Ressources.

L'autorisation de fonctionnement a été renouvelée pour une durée de 15 ans à compter du 23 Mars 2020. Les caractéristiques sont complétées pour mieux identifier les différents publics bénéficiant des services du CTRDV, par deux triplets concernant, l'un les personnes atteintes de déficience visuelle grave, l'autre tous les types de handicap.

- Catégorie de l'établissement : [461] Centres de ressources S.A.I. (Sans Aucune Indication)
- Numéro de SIRET : 77990467100269
- Numéro de FINESS : 690012778 - Numéro APE : 8710 B
- Accessibilité : ERP 5ème catégorie, type J. Les locaux du CTRDV sont intégralement accessibles.

Le CTRDV est domicilié au 150, rue du 4 Août 1789 à Villeurbanne depuis le 21 septembre 2011.

L'amplitude annuelle d'ouverture prévue pour l'activité 2021-2022 (année scolaire) est de 214 jours.

L'ouverture du service a été maintenue durant les congés scolaires d'hiver et de printemps 2021, pour assurer une continuité de service.

MISSIONS DU CTRDV

En 2018, le CTRDV a bénéficié du soutien d'un prestataire extérieur et redéfini le contour de ses missions, pour plus de lisibilité.

LES GRANDS AXES DU PROJET DE SERVICE 2020-2025 :



Le CTRDV, centre de ressources, structure son offre de services autour de 5 grandes orientations :

COMPENSATION DU HANDICAP AUTOUR DE SITUATIONS SINGULIERES

- Proposer des interventions de professionnels (bilan-conseil/équipe mobile)
- Fournir des documents adaptés et mettre à disposition du matériel (transcription/reprographie/prêt de matériel RECATT, RECOP)

DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS AU PLUS GRAND NOMBRE

- Mettre à disposition du matériel adapté (Bibliothèque/Ludothèque/RECATT/RECOP)
- Mettre à disposition des ressources numériques (mallette ressource/site internet/newsletter/réseaux sociaux)

TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- Communiquer les savoir-faire de façon générique (Formations collectives/formations individuelles)
- Communiquer les savoirs et savoir-être autour d'une situation singulière (rencontres/entretiens/observations/mises en situation/évaluations/sensibilisation)

RECHERCHE ACTIONS DANS LE CHAMP DE LA DEFICIENCE VISUELLE

ANIMATION DU RESEAU SARADV

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

UN ACCES AUX RESSOURCES POUR TOUS

Le CTRDV a vocation à répondre aux besoins de différents publics concernés par la déficience visuelle :

- *Jeunes déficients visuels de 6 à 20 ans,*
- *Familles des usagers,*
- *Professionnels des services membres du réseau SARADV,*
- *Professionnels des autres établissements et services médicaux sociaux du territoire Rhône Alpes,*
- *Enseignants, AESH,*
- *Professionnels de santé*
- *Professionnels dispositifs de droit commun (enfance, culture, ...)*
- *Grand public.*

L'accès au bilan conseil est libre, sans recours à une notification des MDPH. Cette prestation s'adresse prioritairement à des jeunes domiciliés en Rhône-Alpes.

La mission de diffusion et partage d'outils au plus grand nombre, s'adresse à toute personne concernée par la déficience visuelle, même hors réseau SARADV : accès aux ressources existantes déjà produites, via la mallette ressource ou le fonds documentaire adapté.

La mission de transmission des savoirs et savoir-faire, et les actions de formation notamment, sont accessibles aux professionnels hors réseau SARADV, moyennant une contribution financière définie par le Centre de formation des PEP69/ML.

Les jeunes du SARADV

L'agrément du CTRDV nous autorise à intervenir pour les jeunes de 6 à 20 ans notifiés par la MDPH et inscrits dans les S3AS de la région, ainsi que pour les élèves de la Cité Scolaire René Pellet (CSRP).

Nous intervenons également pour les élèves sur listes d'attente des S3AS, les jeunes relevant du suivi à 3 ans, et les jeunes des dispositifs PCPE des S3AS 38, 42 et 73-74, notamment pour l'adaptation de leurs ouvrages scolaires et de lecture. L'équipe mobile peut intervenir de façon ponctuelle pour ces jeunes, mais il ne peut pas être proposé d'accompagnement régulier s'il n'y a pas de PIA.

Les chiffres des effectifs recueillis auprès des services du SARADV au dernier trimestre 2021 (année scolaire 2021-2022) font état de :

- 475 jeunes inscrits – liste haute intensité et basse intensité - (457 en 2020). L'effectif est en légère hausse (+3.9%)
- 89 en liste d'attente (84 en 2020). L'effectif est en légère hausse (+ 5.9%)
- Le nombre de jeunes concernés par le suivi à 3 ans est de 70, ils étaient 121 en 2020, soit une baisse de 42.1%.

Les effectifs du CAMSP DV (46) ne sont pas mentionnés car cette population ne correspond pas à l'agrément du CTRDV.

Les chiffres recueillis ont été transmis par les services concernés. Ces chiffres sont une photographie à un moment T, et susceptibles de variations durant la période de rentrée scolaire.

634 jeunes sont potentiellement concernés par les services du CTRDV à la rentrée 2021 (662 en 2020) : nombre d'élèves inscrits (475) + nombre d'élèves en liste d'attente (89) + suivi à 3 ans (70).

Quelques jeunes accompagnés par les PCPE de l'Isère de la Loire et des Savoies, ou encore quelques enfants suivis par le CAMSP, sont également concernés par une ou plusieurs actions du CTRDV.

L'ACTIVITE

COMPTES RENDUS D'ACTIVITES PAR MISSION

*L'activité présentée ici se décline selon les 5 missions du CTRDV.
Chaque mission est décrite de façon synthétique définissant
l'organisation mise en place et les objectifs.*

*L'activité est présentée de façon qualitative et chiffrée à des fins
d'analyse et de perspectives.*

Compensation du handicap autour de situations singulières

PROPOSER DES INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS

BILAN CONSEIL

Présentation

Le bilan conseil est accessible sans formalité, sans engagement, sans notification de la MDPH. Il n'a aucun coût pour les familles.

Le profil des jeunes qui nous sont adressés :

- *Jeunes dont la déficience visuelle est avérée (reconnaissance MDPH) ou suspectée* (lorsque le jeune rencontre des gênes visuelles dans son quotidien mais qu'un diagnostic n'a pas encore été posé ou est en cours d'investigation).

Ces jeunes en principe ne sont pas suivis par des services du réseau SARADV ou sont sur liste d'attente des S3AS. Il s'agit d'un bilan de dépistage au cours duquel l'équipe établit un diagnostic fonctionnel de la vision et apporte conseils et préconisations pour :

- La mise en confort du jeune dans ses activités scolaires principalement,
- Des conseils pour ses déplacements autonomes et sécurisés,
- Des conseils pour sa vie personnelle.

Ce type de bilan représente la majorité des demandes. Il se déroule dans les locaux du CTRDV.

Le bilan se déroule au CTRDV avec tout ou partie de l'équipe pluridisciplinaire.

- *Jeunes dont le handicap visuel n'est pas premier.*

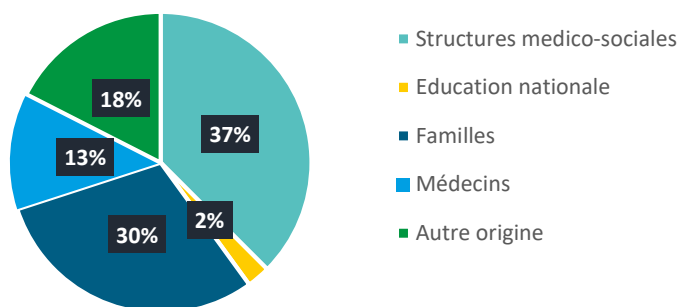
Il s'agit de jeunes souvent polyhandicapés, avec une déficience visuelle associée pour laquelle les équipes accompagnant ces jeunes n'ont pas de compétence spécifique. Le bilan est alors proposé *in situ*, sur le lieu de vie du jeune, et principalement dans les IME, IEM, IES. Il s'agit d'un bilan de vision fonctionnelle, afin d'identifier l'efficacité visuelle de ces jeunes, pour apporter des conseils aux professionnels qui les accompagnent afin de stimuler au mieux la vision.

Population des jeunes vus en bilan conseil en 2021

Activité de la mission bilan conseil en 2021 (avec rappel depuis 2019)					
	Nb jeunes vus	Nb bilans réalisés	Dont bilans in situ	Dont bilans ophtalmo	Dont bilans pluridisciplinaires
2019	44	44	5 (11.36%)	4 (9%)	35 (79.5%)
2020	38	38	2 (5.26%)	5 (13.15 %)	31 (81.5%)
2021	40	40	5 (12.5%)	8 (20%)	27 (67.5%)

Répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences									
	Autisme - TED	Troubles du langage et des apprentissages	Déficiences visuelles	Déficience métabolique	Cérébro-lésions	Polyhandicap	Troubles du comportement et de la communication	Autres déficiences	TOTAUX
A titre principal		6	24	2	3	3			40
A titre associé		3		1		1			5

Origine des demandes de bilan conseil 2021



Commentaires concernant l'activité de bilan conseil pour l'année 2021

- **40 jeunes ont été vus en 2021.** Soit une augmentation de 5.2% par rapport à 2020. Il s'agit majoritairement de jeunes qui viennent pour la première fois. Ces demandes sont motivées par une volonté de savoir si l'insuffisance de la fonction visuelle est à l'origine des difficultés scolaires de l'enfant mais aussi par des demandes d'adaptations appropriées.
- On observe une augmentation des bilans ophtalmo seuls, toujours essentiellement des demandes de certificats qui ne sont plus faits par les ophtalmologistes de ville.
- Concernant les bilans *in situ* on retrouve le niveau d'avant 2020.
- Cette année les familles sont plus souvent les initiatrices des premiers bilans et nous re-sollicitent toujours volontiers pour un deuxième bilan, quand elles connaissent notre existence et ont pu apprécier nos compétences et parfois pour une rédaction de certificat qu'elles ont du mal à obtenir de leur ophtalmologiste traitant.
- Le recrutement par le biais des alertes de l'Education Nationale a fortement diminué cette année : le contexte sanitaire a peut-être détourné temporairement les équipes médico-scolaire de leur rôle de prévention.
- Malgré l'âge variable du premier contact avec le CTRDV, très peu de jeunes DV sont déjà pris en charge par des structures spécialisées, alors que 90% des déficiences sont d'apparition précoce.
- Nous accueillons toujours beaucoup de non déficients visuels. Les difficultés scolaires sont plus facilement mises sur le compte de la vision que sur d'autres troubles plus difficiles à repérer.

L'équipe s'est rapprochée de deux orthoptistes libérales sur le Rhône entre février et juin 2021 au départ de l'orthoptiste du CTRDV. Deux jeunes avec problématique neurovisuelle leur ont été adressés pour compléter les observations de l'équipe.

Une coordinatrice du bilan conseil, chargée de recherche, orthoptiste de formation, a été recrutée en septembre 2021 après le départ de l'orthoptiste en février et de la psychologue en juin.

Malgré la compétence d'orthoptiste retrouvée au sein de l'équipe du bilan conseil, il reste un enjeu fort, au vu du nombre croissant de jeunes DV en Rhône-Alpes, à tisser un maillage territorial, sur Rhône-Alpes avec des libéraux, orthoptistes, mais également avec des ergothérapeutes dans le souci de renforcer les compétences locales pour l'évaluation et l'accompagnement des jeunes en situation de handicap visuel, en complément des S3AS. Le CTRDV a un rôle à jouer dans l'identification de ces praticiens libéraux et dans leur formation. Des synergies seront à construire avec le CAMSP DV autour de la formation des orthoptistes libérales notamment.

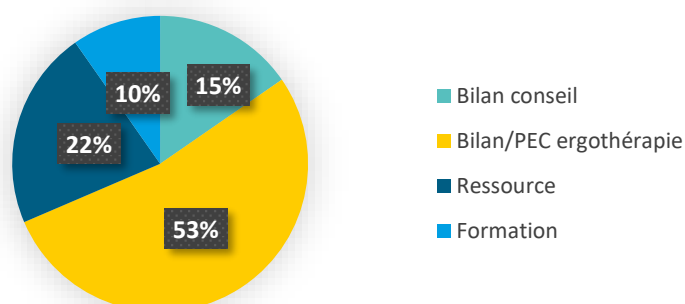
EQUIPE MOBILE – ERGOTHERAPIE

Les ergothérapeutes travaillent sur l'autonomie dans la vie scolaire et quotidienne. Elles interviennent dans le bilan conseil et sur sollicitation d'un S3AS dans le cadre de la mise en œuvre d'un PIA.

Nombre de jeunes concernés :

93 jeunes sont concernés par l'ergothérapie en 2021, soit 2 de plus qu'en 2020. L'effectif reste donc stable. Les demandes sont moins nombreuses depuis 2 ans et toujours en lien avec la mise en œuvre des PIA par les S3AS, donc elles se répartissent tout au long de l'année scolaire. La charge de travail annuelle est estimée à partir de réunions de rentrée organisées entre l'équipe mobile et les services S3AS. Certains S3AS sont dotés d'ergothérapeutes et ne nous sollicitent que ponctuellement, d'autres services ont davantage de demandes.

Répartition toutes missions 2021



Analyse de l'activité en ergothérapie en 2021

- Les bilans et les suivis des jeunes (y compris les bilans conseil) représentent 68% de l'activité des ergothérapeutes. C'est l'activité principale, elle est en hausse de 6 points par rapport à 2020, où l'activité directe auprès des jeunes avait totalement été stoppée durant le premier confinement de mars à mai 2020.
- La part d'activité consacrée à la ressource, a baissé de 4 points en 2021. La ressource occupe près d'un quart de l'activité globale des ergothérapeutes : élaboration de fiches ressources autour des AVJ, en lien avec les ergothérapeutes du SARADV, fiches à destination des familles, fiches critiques RECATT, recherche et test de matériel,... mais le temps à y consacrer a été réduit en 2021 avec la reprise des interventions en présentiel.
- La mission de formation occupe 10% de l'activité des ergothérapeutes en lien avec le centre de formation. Cette activité est en légère baisse qui s'explique par une diminution du temps de

préparation sur les contenus de formation déjà existants. Mais les formations annulées en 2020, ont pu se tenir en 2021.

- 3323 kms parcourus en 2021, soit une activité de déplacement en recul de 45.4%. Cette baisse est due depuis 2020 à une baisse d'activité durant les confinements, la fermeture partielle des écoles, et du fait des absences des élèves pour cause de covid. Elle s'explique aussi par des demandes plutôt des services du Rhône, et donc moins de déplacement en Région.

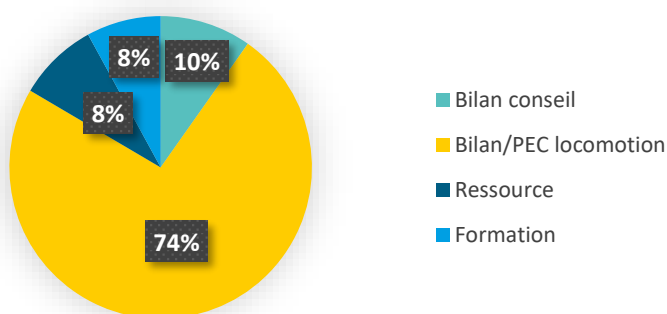
EQUIPE MOBILE - LOCOMOTION

Les instructrices de locomotion travaillent sur l'autonomie dans les déplacements. Comme les ergothérapeutes, elles interviennent dans le bilan conseil et sur sollicitation d'un S3AS dans le cadre de la mise en œuvre d'un PIA.

Nombre de jeunes concernés :

125 jeunes sont concernés par les interventions des instructrices de locomotion en 2021, 12 de plus qu'en 2020, soit un effectif en hausse de 10.6%.

Répartition toutes missions 2021



Analyse de l'activité en locomotion en 2021 :

- Les bilans et les suivis des jeunes (y compris bilan conseil) représentent 84% de l'activité des instructrices de locomotion, en hausse de 14 points. C'est l'activité première des instructrices de locomotion, qui s'est poursuivie malgré l'absence non remplacée d'une des instructrices de locomotion depuis avril 2021.
- Dans le même temps, la part d'activité de ressource a significativement baissé de 12 points, après une hausse de 17 points en 2020 du fait du temps dégagé en télétravail pour élaborer des fiches pratiques de locomotion et des « challenges loco » adaptés pour des jeunes d'âges différents.
- La mission de formation occupe 8% de l'activité des instructrices de locomotion en lien avec le centre de formation. Cette activité a diminué de 2 points. Cette baisse s'explique par une diminution du temps de préparation sur les contenus de formation déjà existants. Mais les formations annulées en 2020, ont pu se tenir en 2021.
- 12788 kms parcourus en 2021, soit 1171 de plus qu'en 2020. Les instructrices de locomotion interviennent davantage en région que les ergothérapeutes.
- L'absence d'une des 3 instructrices de locomotion a obligé à recentrer l'activité sur les actions de bilan et d'accompagnement direct des jeunes pour ne pas les pénaliser, au dépens des autres missions.

FOURNIR DES DOCUMENTS ADAPTES

ADAPTATION DE DOCUMENTS

L'adaptation des documents s'effectue par 2 services complémentaires constituant le pôle de production de documents adaptés :

- *Service de transcription* : adaptation des documents en braille, dessins en relief. Travail d'adaptation en caractères agrandis de documents courts, fichiers numériques lisibles avec synthèse vocale.
- *Service reprographie* : agrandissement des manuels scolaires à la photocopieuse en format A3, réalisation de documents numériques en PDF permettant d'utiliser le zoom numérique des ordinateurs ou des tablettes.

Le *service de bibliothèque* quant à lui, assure le prêt des manuels scolaires faits par le service, ainsi que les romans en braille et en agrandi de notre fonds de bibliothèque.

SERVICE DE TRANSCRIPTION BRAILLE

Le service de transcription s'adresse aux jeunes suivis ou sur liste d'attente des S3AS du réseau SARADV, ainsi qu'aux élèves de la Cité Scolaire René Pellet (CSRП). Chaque année, pour tenir compte de notre capacité de production, une liste d'élèves pouvant bénéficier d'un travail de production de la part du service transcription est constituée ainsi :

- Tous les élèves braillistes suivis par le SARADV, ainsi que les élèves braillistes de la CSRП,
- Quelques élèves non braillistes, identifiés par les S3AS comme ayant besoin de caractères agrandis.

En outre, tous les élèves du réseau SARADV peuvent bénéficier de la production en caractères agrandis de tous leurs livres de lecture, et du fonds déjà produit, et notamment les cartes et schémas en DER/DAO.

Les élèves extérieurs au réseau SARADV ont accès au fonds existant de cartes DER/DAO et de livres de lecture adaptés, via la mallette ressources ou les échanges entre centres de transcription via la Banque de Données de l'Édition Adaptée (BDEA).

La totalité de la production du service est assurée collectivement par l'ensemble de l'équipe de transcription. Chaque transcripтеur est référent de 5 à 6 élèves ayant des besoins réguliers. Il produit les documents adaptés des élèves dont il a la référence, en lien direct avec les équipes pédagogiques et avec l'appui des enseignants spécialisés.

Missions transversales

L'équipe est également engagée dans les actions de formation.

Une décharge est confiée à une professionnelle pour assurer la formation braille à destination des familles.

Plusieurs transcripтеurs participent à l'élaboration de contenus de formation (formation des transcripтеurs braille adaptateurs de documents en lien avec la FISAF) et/ou interviennent sur cette même formation.

L'impact du temps de préparation et d'intervention nécessaire à cette mission a une incidence importante sur la charge de travail de l'équipe.

Un transcripтеur a dégagé 0,1 ETP pour le développement du projet du caractère Luciole et son suivi.

Une transcriptrice est également en charge du développement du dispositif RECOP, et dans ce cadre, participe à un projet de DER interactifs avec l'équipe Cherchons pour voir (laboratoire de recherche technologique au service des déficients visuels co-porté par l'IRIT et l'IJA de Toulouse).

Évolution du public identifié comme ayant besoin du service de transcription du service de transcription

59 élèves braillestes sont identifiés par les S3AS à la rentrée de septembre 2021 comme nécessitant un accompagnement par le service de transcription (versus 62 élèves en 2020 ; 67 élèves en 2019, 62 élèves en 2018, 47 en 2017, et 23 en 2013)

Sur les 59 élèves braillestes, 39 ont des besoins réguliers, et 20 des besoins ponctuels ou en cours de développement, en lien avec leur apprentissage du braille. Dans ce dernier cas, les documents sont adaptés en double support braille/caractère agrandi, afin de faciliter la transition entre les deux modes de lecture par les élèves.

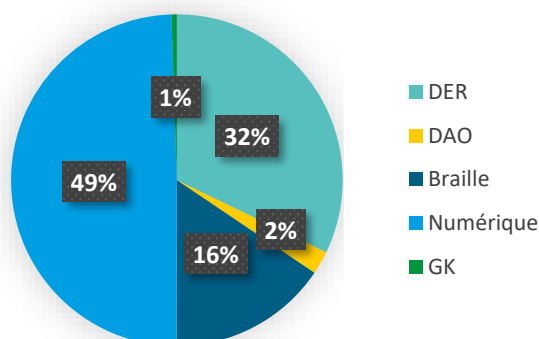
Nous travaillons également pour des classes de la CSRP, notamment pour l'histoire-géographie. Tous les autres élèves, non identifiés dans ces chiffres, peuvent bénéficier de notre fonds de documents adaptés (dessins en relief ou en caractères agrandis), via un retraitage simple des documents mis en ligne. Les chiffres de l'activité du service transcription, traduisent à la fois la production faite en direction des braillestes ayant des besoins réguliers, et celle transmise plus ponctuellement à des élèves ayant besoin de supports en relief ou en caractère agrandis.

En revanche, nous ne pouvons toujours pas produire spécifiquement de documents en caractères agrandis pour des jeunes identifiés et concernés, faute de moyens humains (ils sont estimés entre 25 et 30 jeunes).

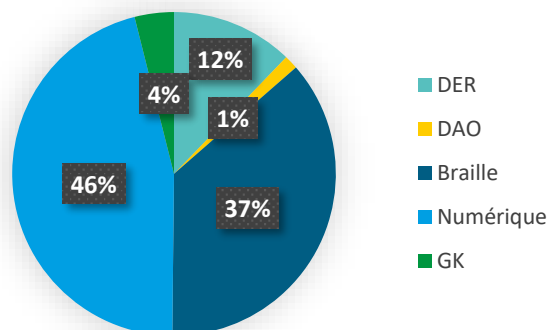
Au total, 95 élèves ont bénéficié du service de transcription du CTRDV sur 2021.

Le nombre d'élèves braillestes avec des besoins réguliers reste important (39 en 2021 contre 47 en 2020 et 45 en 2019), malgré une baisse de l'effectif (6 élèves sortant post-bac). D'autant que dans le même temps, le nombre d'élèves braillestes ayant des besoins plus ponctuels a augmenté de 33% en passant de 15 à 20 élèves. Au vu de l'évolution constante des élèves braillestes depuis 2013, et de la difficulté à répondre également aux besoins des élèves nécessitant des supports en caractères agrandis, *il nous paraît essentiel non seulement de pouvoir pérenniser les 2 postes de transcripteurs embauchés sur des fonds privés, afin de maintenir et renforcer l'offre de service en transcription braille et caractère agrandi, mais aussi d'envisager le renforcement du service de transcription pour apporter des réponses aux élèves malvoyants, faute de quoi, l'offre de service qui sera proposée dans les années à venir sera fortement dégradée au regard des besoins identifiés.*

Répartition du nombre de commandes 2021



Répartition du nombre de pages produites 2021



Répartition de l'activité de transcription selon la nature des documents produits en 2021

4.801 commandes traitées en 2021, soit une hausse annuelle de 15,2%, malgré un contexte compliqué pour les établissements scolaires et les enseignants avec la fermeture de classes, l'absence des élèves malades ou cas contact,...

Cette activité a généré 42.244 pages produites, soit une baisse d'environ 18.5% par rapport à 2020.

Deux catégories de documents expliquent cette baisse :

- 19.2% de baisse de production de documents numériques (même si les adaptations numériques restent majoritaires) et une stabilité du volume de braille papier produit.
- 84.4% de baisse de production de documents en caractère agrandi (GK). La production de GK a concerné essentiellement 1 élève suivi par le service de transcription, celui-ci a eu son bac en Juin 2021, la production n'a donc concerné que 6 mois de l'année.
- Dans une moindre mesure 11% de baisse de production des dessins assistés par ordinateur

En revanche la production de DER a augmenté de 30%.

La complexité des commandes augmente, du fait des parcours des élèves braille, notamment dans les matières scientifiques, et en particulier en ce qui concerne les DER dont la production a augmenté significativement en 2021.

SERVICE DE REPROGRAPHIE

Le service de reprographie assure l'adaptation au format A3 des manuels scolaires, ainsi que l'édition de fichiers numériques à partir des fichiers sources éditeurs demandés sur la plateforme Platon. Il adapte également dans un format agrandi, des ouvrages de lecture. Ce service s'adresse à tous les jeunes du SARADV qui, faute de pouvoir bénéficier d'une adaptation individualisée par le service de transcription, ont un bénéfice à travailler à partir d'un fichier PDF texte ou avec un agrandi papier en A3.

En 2021, 200 jeunes ont bénéficié d'adaptations de leurs manuels scolaires, soit 39 de moins qu'en 2019, ce qui représente une baisse de 16.3 %

1.049 manuels scolaires ont été produits et prêtés aux élèves, soit 338 de moins qu'en 2020 (-24.3%) : 234 (-22.7%) en agrandis A3 et 815 (-24.8%) en numérique. Comme les années précédentes, et comme identifié également sur le service de transcription, la tendance est à l'exploitation de fichiers numériques, que ce soit en braille ou en noir, les élèves étant de plus en plus familiarisés tôt à l'outil informatique. Les demandes papier demeurent néanmoins pour les élèves de classes primaires.

131 ouvrages de littérature adaptée en caractères agrandis ont été produits en 2021 sur support papier (+23.5%) : 42 en reprographie (photocopie agrandie), 89 en caractères agrandis (travail de transcription).

Diffusion et partage d'outils

LA BIBLIOTHEQUE

COMPOSITION DU FONDS ET NOMBRE DE PRETS EN 2020 (HORS MANUELS SCOLAIRES)

	Littérature adaptée	Livres tactiles	multimédias	Jeux adaptés	Livres sur la DV
Fonds	4.724 (+3.3%)	298 (+3.8%)	113 (+2.7%)	45 (+7.1%)	144
Prêts 2021	558 (+26.1%)	154 (+62.1%)	22 (+100%)	37(+42.3%)	13 (+18.8%)

L'activité de prêts a considérablement augmenté en 2021.

Livres tactiles

L'intégration d'un QR code pour accéder à l'audio est en cours afin de pallier l'absence de lecteurs CD sur les nouveaux ordinateurs.

Ludothèque

Les adaptations de jeux ont été ralenties en 2021 en raison du Covid (mesures sanitaires de désinfection des objets et télétravail).

Atelier en partenariat avec le S3AS 73 réalisé en juin 2021. Création d'un jeu sur la structuration temporelle en partenariat avec RECOP.

PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ERHR

En 2021, l'import des ouvrages dans la base de données de l'ERHR est réalisé et les livres sont physiquement déplacés. L'import des revues est prévu pour 2022.

Le partenariat se poursuit entre les deux centres de documentation : présentation des acquisitions, intermédiaire pour les prêts...

PROJET DE MALLES ITINERANTES

En lien avec la bibliothèque du CTRDV, et en partenariat avec Une souris verte, nous développons un projet de malles itinérantes, financé par le Centre National du Livre (CNL) et la Fédération Générale des PEP.

L'objectif est la création de deux types de malles :

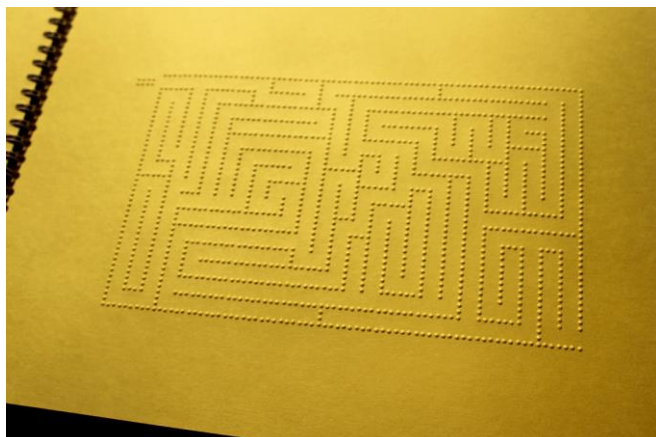
Une malle présentant un fonds itinérant de livres adaptés, à faire tourner dans les S3AS et les médiathèques de la région (qui comprend 1 lecteur Victor de CD audio / une sélection de livres audio sur CD pour enfants, une sélection de 20 livres en caractères agrandis dont une ou deux BD, et des documents à distribuer pour lister toutes les possibilités d'accéder à des documents accessibles.

Une malle de sensibilisation autour de la déficience visuelle, intégrant des lunettes de simulation, des livres de littérature enfantine sur le thème de la DV et de la différence, des livres des doigts qui rêvent et de Mes Mains en Or, des DVD, un ou deux jeux de société adaptés, pour un public de 6 à 10 ans, utilisable en support aux actions de sensibilisation de l'équipe mobile, mais aussi par les S3AS et les médiathèques (avec des fiches d'exemples d'actions de sensibilisation à réaliser)

En 2019, Des comités de lecture ont été organisés par l'association Une Souris Verte, pour définir avec l'appui de jeunes et de professionnels le contenu des malles. L'ensemble des acquisitions ont été réalisées et l'équipe travaille actuellement à la rédaction des livrets pédagogiques qui vont accompagner ces malles.

Dans ce cadre, le service transcription du CTRDV a adapté plusieurs ouvrages qui alimenteront ces malles. Malheureusement, le déploiement de ces malles sur le territoire a été freiné du fait des contraintes liées à la crise sanitaire.

TACTI'JEUX : DU DIPLOME UNIVERSITAIRE AU PROJET EDITORIAL



Le livre Tacti'Jeux est à l'origine un projet universitaire mené dans le cadre du diplôme de transcripteur braille de l'Université Paris 13 Sorbonne et de la FISAF.

Projet universitaire devenu projet éditorial, le livre Tacti'Jeux aura été un événement marquant dans le paysage de l'édition tactile en 2020.

Co-édité par le CTRDV et les Editions Mes Mains en Or, c'est l'ouvrage qui a connu le plus grand nombre de ventes auprès des familles lors de son lancement, depuis la création de la maison d'édition il y a 11 ans.

La deuxième édition du livre a été épuisée en juin 2021, moins d'un an après la sortie de l'ouvrage. Une troisième édition de 100 exemplaires a été imprimée à l'été 2021.

Preuve de l'intérêt suscité par le projet, un article est paru en février 2021 sur le site Actualitté, une occasion rare de mettre en avant le livre tactile, dans un média de référence sur le monde de l'édition.

<https://actualitte.com/article/98729/edition/tacti-jeux-des-labyrinthes-ludiques-et-litteraires-pour-enfants-aveugles>

Parmi les autres articles parus cette année sur le projet, on peut mentionner :

- Site professionnel de la Bibliothèque Publique d'Information (février 2021)
<https://pro.bpi.fr/tactijeu-du-diplome-universitaire-au-projet-editorial/>
- Revue Tactuel de l'UCBA (mars 2021)
<https://www.tactuel.ch/fr/temoignage-un-livre-jeu-tactile-unique/>
- Magazine Viva (avril 2021)
<https://fr.calameo.com/books/004089860ae3f9c442117>

Plus important encore, ce livre jeu permet à l'enfant de jouer en autonomie, de se créer un espace où il peut se ressourcer sans la présence nécessaire de l'adulte.

La deuxième édition du Tacti'Jeux remporte également un grand succès et nous espérons porter à 300 le nombre d'exemplaires de l'ouvrage dans le courant 2022.

DIFFUSION DE RESSOURCES / DIFFUSION DE L'INFORMATION

La production de ressources issue de la pratique professionnelle du CTRDV est en augmentation constante depuis plusieurs années, de même que la veille et la montée en compétences concernant les aides techniques. Toutefois, produire et disposer de ressources nécessite d'améliorer leur lisibilité en en faisant la promotion et permettre qu'elles soient transmises et utilisées par les usagers.

Un travail sur la stratégie de communication du CTRDV, se pose comme un outil indispensable permettant de contribuer à la réussite des missions.

L'un des objectifs de la stratégie de communication est de faire connaître, au-delà du territoire Rhône-Alpes, les ressources que le CTRDV met à la disposition du plus grand nombre, pour toucher un très large public et notamment : fichiers des dessins en relief (DER) de la mallette ressource, téléchargeables à partir du site

internet ; fiches présentation du matériel RECAT ; fiches pratiques en locomotion et ergothérapie ; formations présentées au catalogue de formation des PEP69/ML

Les membres du groupe communication du CTRDV ont participé en mars 2021 à une formation sur la communication notamment via le numérique et les réseaux sociaux. Le groupe communication a été accompagné par un prestataire extérieur sur 6 séances de travail en 2021, afin de construire sa stratégie de communication. Il se réunit chaque mois pour définir son projet éditorial.

L'arrivée du nouvel informaticien a relancé l'actualisation du site internet du CTRDV qui contribue également à la communication sur les actions du CTRDV.

<https://www.facebook.com/CTRDV>

<https://www.linkedin.com/company/ctrdv-pep69/>

<http://www.ctrdv.fr>

LA MALLETTE RESSOURCE – PMB MALLETTE

Partage et mutualisation sont les moteurs de ce dispositif qui vise à rassembler des outils, méthodes, ressources, élaborés et diffusés au sein des professionnels du réseau SARADV, et au-delà.

Nous proposons sur le site du CTRDV, une mallette contenant des fichiers adaptés téléchargeables directement en ligne par les utilisateurs. Il s'agit essentiellement de schémas en Histoire/Géographie, SVT, Physique/Chimie en caractères grandis et/ou en relief. En 2021, ajout de nouvelles catégories : français et langues étrangères.

Ces fichiers sont consultables et téléchargeables sur la page suivante :

http://www.ctrdv.fr/pmb_mallette/opac_css/

Mallette ressource, c'est 2361 fichiers téléchargeables :

- 1095 en relief
- 655 en caractères agrandis
- 508 originaux
- 36 documents interactif (DERi)
- 67 fichiers numériques

DERi

Le dispositif interactif DERi a été conçu pour favoriser les apprentissages et l'exploration de documents reposant sur des données spatiales. Issu de la collaboration active entre l'IRIT et l'Institut des Jeunes Aveugles (IJA) de Toulouse, il est aujourd'hui déployé dans d'autres structures et instituts en lien avec les personnes déficientes visuelles.

Le CTRDV fait partie des établissements participants aux déploiement sur le territoire du dispositif DERi. Nous produisons de nouveaux contenus en lien avec l'IRIT et nous communiquons en Rhône-Alpes, auprès des professionnels des S3AS et des familles.

Le dispositif est constitué d'une surface tactile sur laquelle repose un document en relief (DER) interchangeable, ainsi que de logiciels permettant de produire et de lire les DER interactifs.

DERi est composé d'une « couverture » en relief fixée sur un écran tactile (table au format A3 ou A4 ou tablette au format A5). Les zones d'interactions sur le document en relief déclenchent des informations sonores (comme par exemple le nom des villes, des monuments ou d'autres informations sur une carte géographique ou un graphique). DERi permet ainsi de rassembler un grand nombre d'informations multimodales sur un même document sans pour autant ajouter des légendes annexes. Le document graphique peut contenir plusieurs niveaux d'information et peut être modifié facilement.

Le retour sonore immédiat permet de faciliter la compréhension des informations présentes sur le document interactif et favorise l'autonomie des personnes avec déficiences visuelles. DERi permet de travailler des apprentissages reposant sur des données spatiales (sciences, technologies, orientation et mobilité, etc.) de manière ludique et diversifiée.

LE DISPOSITIF RECOP (RÉSEAU COLLABORATIF EN OUTILS PÉDAGOGIQUES ADAPTÉS)

GENESE DU PROJET

Ce dispositif est né du constat que les fichiers DER en 2D élaborés dans le cadre de la mallette ressource sont parfois insuffisants pour faire comprendre certaines notions aux élèves déficients visuels. Mise en place d'une plateforme collaborative de création et de prêts d'outils pédagogiques physiques à destination des jeunes DV de l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes. Il s'appuie sur les compétences des professionnels de l'adaptation, en partenariat avec les apports pédagogiques des enseignants, et sur les nouveaux procédés de fabrication disponibles : impression 3D, découpe laser, etc. Il propose un fonds d'objets pédagogiques adaptés tels que : maquettes de bâtiments en 3D, planisphères 2D et 3D, maquettes de schémas en Sciences de la Vie et de la Terre, reproductions d'œuvres d'arts, jeux de sociétés adaptés, ...

NOUVELLES ACQUISITIONS ET PRETS

A ce jour 40 objets ont été achetés, 4 nouvelles maquettes acquises en 2021 dont 2 réalisées avec le Tactilab

21 prêts ont été réalisés en 2021, soit près du double par rapport aux prêts de 2020.

Les emprunteurs sont les enseignants spécialisés, professeurs de la matière en collège et lycée, enseignants, parents.

RECOP est mis en ligne sur le site du CTRDV : visualisation des maquettes empruntables en lien avec des fiches téléchargeables de la Mallette, mise en ligne des documents de prêts.

Lien transversal important : nouveaux jeux adaptés, adaptation de livres en caractères agrandis et en braille, nouveaux fichiers dans Mallette en lien avec les thèmes des maquettes RECOP, ce sont des dizaines de nouveaux outils en lien avec les maquettes qui sont disponibles.

PROJET 2021

Atelier Structuration temporelle avec le S3AS 73 en juin 2021

Objectifs de l'atelier :

- Travailler de manière transversale la thématique « structuration temporelle » et présenter les outils adaptés.
- Faire découvrir l'existence de RECOP à travers cette thématique et les outils présentés.
- Pour le S3AS 73, faire du lien avec les ressources locales de leur territoire (Médiathèque de Chambéry).
- Fabriquer de nouvelles ressources en lien avec la thématique et les besoins du S3AS 73 et du CTRDV, et ainsi alimenter le fond existant.

Pour qui ?

- Enfants déficients visuels entre 5 et 12 ans (braille ou malvoyants)
- Familles, aidants...
- Professionnels du S3AS 73 ou extérieur (AVS, libéraux, enseignants...)
- Partenaires locaux du territoire

4 familles et 1 professionnel sont venus assister à l'atelier

Avec qui ?

- En partenariat avec le S3AS 73, plus précisément avec l'ergothérapeute
- 2 professionnelles de la Médiathèque de Chambéry
- 3 professionnelles du CTRDV : une transcriptrice, une ergothérapeute et la responsable bibliothèque

Différents supports :

- Maquettes réalisées au Tactilab
- Jeux adaptés
- Outils et aides techniques achetés dans le commerce
- Documents adaptés en caractères agrandis et en relief
- DERi (Dessin en relief interactif)
- Livres (caractères agrandis, braille, et livres tactiles)
- Contenus audio et vidéos

Différentes notions :

- Au fil des jours, semaines, mois, années... Les heures
- Les saisons, Météo
- De la préhistoire à nos jours – Généalogie
- Les cycles de la nature (végétal, animal, eau...)
- Grammaire / conjugaison
- ...

Classification des outils par notion via l'outil Padlet : <https://padlet.com/bibliothequectrdv/7qq3gxy4qi8jbt43>

LE DISPOSITIF RECATT (RESEAU COLLABORATIF D'AIDES TECHNIQUES TECHNOLOGIQUES POUR LA DEFICIENCE VISUELLE)

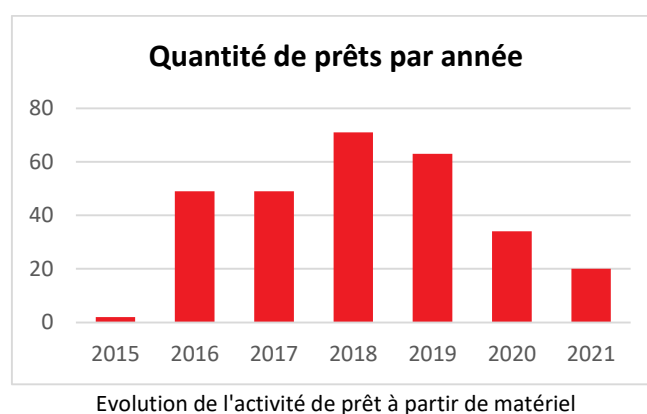
GENESE DU PROJET

Ce dispositif existe depuis 2015. Il s'inscrit dans une dynamique collaborative au sein du réseau SARADV. Ce sont les ergothérapeutes qui portent ce dispositif, en lien avec l'informaticien. Le projet RECATT a pour vocation de faire connaître et de faciliter l'expérimentation de matériels techniques et technologiques susceptibles de compenser un déficit visuel (matériel spécialisé ou grand public). Il s'adresse aux enfants, familles et professionnels accueillis dans le cadre du bilan conseil ou appartenant au réseau SARADV. Il s'adresse également à l'IES Les Primevères à qui nous avons déjà prêté du matériel, ainsi qu'aux adhérents de FAF APRIDEV avec lequel nous avons conventionné. L'objectif à moyen terme est d'ouvrir ce projet à l'ensemble des structures concernées par la déficience visuelle sur le territoire Rhône-Alpes.

LES REALISATIONS EN 2021

Prêts effectués

Le service de prêt de matériel adapté a débuté en 2015 et a initié une croissance jusqu'en 2018. Il a ensuite accusé une chute importante de son activité à partir de 2019.



La situation sanitaire a eu une influence négative sur l'activité. Les périodes de confinement et les conditions pour se déplacer ont pu jouer un rôle prépondérant.

En pratique, il y a eu **33 prêts en 2021** : 23 prêts à destination de familles et 10 prêts pour des professionnels du réseau avec une majorité pour les familles. Ces prêts pour les familles concernent **13 enfants** différents.

Il s'agit principalement de matériels d'agrandissement et des outils braille. Cela s'explique par le fait que ce soit du matériel adapté classique et éventuellement onéreux, ce qui soutient l'intérêt du projet RECATT de proposer une aide à la décision préalable à l'acquisition ou la demande de financement. D'ailleurs, les prêts de matériel braille ne servent pas qu'à des essais mais aussi pour remplacer un matériel en cours de réparation et qui fait défaut.

Le matériel d'agrandissement représente un ratio de 35% des prêts en 2021, pour cette catégorie qui représente le taux de prêts le plus élevé de l'activité depuis 2015 soit 30% en tout et 26% du stock de matériel disponible au prêt.

Les prêts sont effectués dans des départements limitrophes du Rhône où se situe le CTRDV avec une forte demande sur les territoires de la Drôme et de l'Ardèche.

Parmi l'ensemble des prêts, 1/5 représente du matériel acquis après l'année 2019, le stock de matériel disponible est en effet vieillissant mais les financements obtenus nous permettent pour le moment d'avoir encore 21% du matériel ayant moins de 3 ans sur un total de 92 équipements disponibles au prêt.

Bilan conseil

Le matériel susceptible d'être prêté est généralement présenté et testé auprès des jeunes reçus en bilan conseil dans un souci d'aménagement du poste de travail scolaire et de mise en confort. C'est donc l'occasion de présenter les équipements que le CTRDV est en mesure de prêter directement auprès de l'intéressé.

Durant l'année 2021, il y a eu 16 opportunités de présenter du matériel lors de bilans conseil et autres accompagnements ponctuels : matériel d'agrandissement, matériel braille, ordinateur, tablette, lampes,...

Évènements et ateliers

La mise en place d'évènements ou d'ateliers autour de l'information sur le matériel adapté a malheureusement bien plus souffert de la crise sanitaire que l'activité de prêts. Il n'a été possible d'organiser qu'un seul évènement durant cette période, durant lequel les loupes électroniques ont été présentées. De nouvelles dates sont prévues pour l'année 2022 si le contexte s'annonce plus favorable aux rassemblements. Ce sont des évènements durant lesquels plusieurs appareils sont présentés dans le détail et manipulés à travers des animations thématiques qui permettent une mise en situation réaliste.

Autres informations sur l'activité

Historiquement, l'activité du RECATT était organisée par une personne travaillant sur d'autres projets. Depuis septembre 2021, c'est un informaticien spécifiquement embauché pour cette activité qui prend en charge sa gestion. Cela va permettre de relancer le prêt pour retrouver une activité pré-covid et au-delà. De même un emploi dédié permet de mieux prendre en charge la préparation des évènements et de la communication autour des outils. Par exemple la rédaction de manuels de prise en main qui font souvent défaut au matériel adapté qui vient avec sa propre logique. Des tests vont être effectués pour mettre en avant certains produits spécifiques comme les étiquettes NFC qui ont été achetées avec un financement de 2020 et qui permettent de repérer du matériel étiqueté avec un téléphone équipé de l'application idoine.

Dans la même optique, le CTRDV a acquis une caméra GoPro qui n'est pas un matériel adapté à la base. Nous avons choisi cet équipement pour permettre de tester l'usage de logiciels permettant de transformer une caméra en télé-agrandisseur. Cette fonctionnalité nécessite d'utiliser un appareil permettant d'obtenir une résolution élevée pour permettre d'effectuer un grossissement sur l'image (par exemple pour agrandir une zone du tableau en particulier). Les tests que nous avons réalisés jusqu'alors ne sont pas en faveur de l'utilisation de ce modèle de caméra pourtant vendu pour sa qualité, nous prévoyons d'autres essais de configurations pour tenter de tirer le meilleur parti de ce matériel.

L'informaticien en charge du projet RECATT est intégré au groupe de travail sur la communication mentionnée précédemment, afin de mettre en avant les appareils disponibles au prêts sur le site internet et autres plateformes web ainsi que les lettres d'informations envoyées par e-mail.

Pour finir, le CTRDV a aussi engagé depuis plusieurs mois une démarche d'amélioration de sa communication externe, et cela inclut le projet RECATT qui est fortement dépendant de la capacité à informer un public bien identifié. Cela passe par la mise à disposition des fiches critiques rédigées à partir des retours des personnes ayant profité d'un prêt et des professionnels du CTRDV qui ont pris le temps d'essayer le matériel lors de 18 séances durant l'année 2021. Ces fiches bénéficieront de la réfection du site internet qui est en cours de réflexion, afin d'inclure davantage d'informations utiles permettant de faciliter les demandes de prêts.

LE FABLAB : TACTILAB L'ATELIER SINGULIER

GENESE DU PROJET

L'idée du FABLAB émerge d'une réflexion issue des besoins et de la pratique des professionnels du CTRDV, avec l'enrichissement de la mallette ressource et l'émergence du projet RECOP.

Intérêt de développer un FABLAB :

- Favoriser la dynamique d'animation de quartier, dynamique inclusive, lieu de vivre ensemble pour développer des interactions entre des publics différents
- Permettre l'apprentissage et l'appropriation de technologies (logiciels, machines) pour faciliter la production d'objets
- Proposer un lieu ressource pour le réseau en permettant la montée en compétences des professionnels en partant de ce que chacun vient y chercher et en apportant des réponses collectivement

Le Tactilab est implanté localement dans un dispositif de droit commun : La MIETE, tiers-lieu associatif, qui propose des activités culturelles.

Nous avons obtenu en 2018 un accord de financement de la part de la fondation CERES de 380.000 euros pour 3 ans :

- Achat des machines
- Poste de Fabmanager géré par la MIETE

Le projet bénéficie de l'accompagnement d'un consultant extérieur (Stéphanie Lucien Brun – Formatrice et experte en usages numériques, EPN, et Numérique & handicap) de la mise en place au suivi du projet et à la construction du modèle socio-économique.

L'EQUIPE

- La fabmanageuse a été en poste de janvier à juillet, remplacée jusqu'à décembre 2021 durant un congé maternité et parental.
- 3 volontaires en service civique se sont succédés d'août 2020 à janvier 2022.
- Un étudiant en alternance a été recruté en septembre 2021, pour mener des opérations de présentation du TactiLab, démarchage auprès de structures susceptibles d'être intéressées par le lieu et les activités proposées.

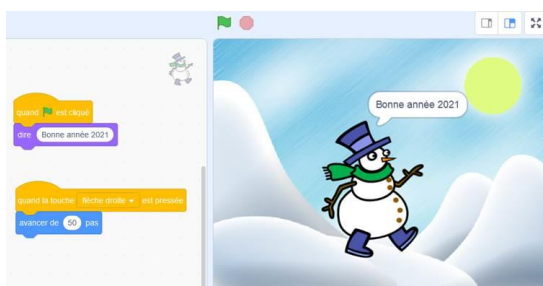
LES MEMBRES

16 personnes individuelles et 3 structures ont adhéré au TactiLab pour venir sur les temps d'accès libre. Des conventions de partenariats ont été mises en place pour des temps d'accueil spécifiques selon les besoins des structures (voir paragraphe « Accueil de groupes »).

LES ACTIVITES AU TACTILAB – EN CONSTANTE ADAPTATION AVEC LE CONTEXTE SANITAIRE

Ouverture tous publics

De janvier à Mars, ouverture possible uniquement aux mineurs – mise en place d’ateliers spécifiques pour les jeunes les mercredis : Atelier initiation à la programmation sous Scratch et découverte de l’impression 3D



Les enfants ont répondu présents pour ce nouveau format, 11 inscriptions sur la période.

Entre Avril et mi-mai, fermeture + suspension du Click & Collect.
Réouverture le 19 mai aux membres du TactiLab sur réservation.

Les accompagnements de projets spécifiques

- Projets adaptés pour le public déficient visuel
Plusieurs services des PEP69 ont contacté le Tactilab pour réaliser différents projets au cours de l’année :
-Jeux sur le temps : adaptation d’un plateau de jeu de société pour le rendre accessible aux déficients visuels sur la thématique du temps et création des cadrans d’horloge pour apprendre l’heure (CTR DV)
-Kit prégraphisme : réalisation de planches supports de prescripturaux et de lettres usuelles pour l’apprentissage de l’écriture chez les tout-petits. (S3AS et CAMSP)
-Reproduction des projets issus de du Hackathon (SARADV)
-Création d’un sudoku adapté (CTR DV)
-Accompagnement d’une transcriptrice du CTR DV pour son projet de fin de formation (thème du panier de Lulu)
-Bonne paie (S3AS)
- OVPAR : Office Villeurbannais des Personnes Âgées et des Retraités
-Réalisation de cartes de vœux en carton pour les adhérents de l’OVPAR. L’idée initiale était que les adhérents puissent venir les réaliser directement au TactiLab, le contexte sanitaire nous a obligés à nous adapter.
-Visite-Découverte des adhérents le 12 octobre, 8 personnes sont venues dans l’espace et sont reparties avec un porte-clés.
- Maison du Livre de l’Image et du Son
Le TactiLab a participé avec la MLIS, le CMTRA (Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes) et le bibliobus à un projet de « WelcomeBox ». Cette boîte interactive permet au public ne parlant pas ou peu le français d’échanger avec les personnes du bibliobus sur les souhaits d’emprunt de documents. En passant 2 cartes (langue + activité), la boîte énonce dans la langue de la personne et en français une phrase décrivant l’activité.
Le TactiLab a été sollicité pour réaliser la boîte à la découpe laser.

- Université de Paris

Une chercheuse nous a sollicités pour la deuxième année pour la réalisation d'une maquette de repérage dans l'espace pour un projet de recherche auprès d'un public adulte aveugle. Les plans et découpes ont été réalisés au TactiLab.

Les accueils de groupes

- Ateliers vacances scolaires

Des ateliers pour les jeunes ont été proposés pendant les vacances scolaires (sauf avril 2021). Différentes thématiques : stickers personnalisés, puzzle en bois, jeu de morpion, impression 3D, décors pour Halloween. Au total, une quarantaine d'inscriptions tous créneaux confondus.

- SSEFS

Nous avons accueilli 2 groupes de jeunes du SSEFS Recteur Louis de la fondation OVE sur un cycle d'ateliers. Les jeunes ont réalisé eux-mêmes des jeux de société.

- Atelier livre tactile avec les Editions les Doigts qui Rêvent

Un atelier de création d'un livre tactile de « T'choupi au parc » a été proposé aux familles du CAMSP par la maison d'Editions Les Doigts Qui Rêvent. Sur une demi-journée, 6 familles ont pu réaliser leur propre livre, avec le matériel proposé par la maison d'édition. Une partie des éléments ont été fabriqués au TactiLab. L'atelier a eu lieu dans les locaux de la MIETE et une visite du FabLab a pu avoir lieu.

Le TactiLab hors les murs

- Atelier au Centre Social de Meyzieu

Au Centre Social de Meyzieu, une demi-journée de création de stickers et de présentation de l'imprimante 3D pour les 6 enfants du groupe « Les Mercredis du Numérique » et leur animateur.

- Représentations extérieures

Tenue d'un stand lors de l'Aventure Ordinaire au CCO (40 personnes sur le stand).

Participation à une journée de sensibilisation à la déficience visuelle au sein de l'Espace Colab de Lyon 7 (en partenariat avec Autonabee).

LES NOUVELLES ACTIVITES ET LE DEVELOPPEMENT DU TACTILAB

Formations de professionnels

La première formation proposée au catalogue des PEP69 a eu lieu en novembre, 2 personnes inscrites pour cette session. Elles ont pu s'initier au dessin sur ordinateur et utiliser la découpe laser pour la réalisation d'un projet personnel.



Mise à disposition du TactiLab

Le Textile Lab, espace de création autour du textile de Lyon est venu sur une journée au TactiLab avec des étudiants de la Fabricademy. Il s'agit du premier créneau de mise à disposition en autonomie du lieu.



Lancement de la capsule ESS

Nous avons lancé la « Capsule ESS ». Ce projet a pour objectif de proposer à des porteurs de projets d'être accompagnés par le TactiLab pour rendre leur solution/projet accessible.

Nous espérons par ce dispositif faire venir au TactiLab des personnes qui ne seraient pas venues par ailleurs et les sensibiliser à l'accessibilité universelle.

Démarchage

Une large opération de communication auprès des structures ACM (Accueil Collectif de Mineurs) pour l'accueil de groupes au sein du TactiLab. Il n'y a pas eu de retombées directes sur 2021 avec le contexte sanitaire mais devrait pouvoir se développer sur 2022.

Transmission des savoirs et savoir-faire

ACTIONS DE FORMATION

Les actions de formation portées par le CTRDV s'inscrivent dans le cadre du centre de formation développé sur le secteur Dispositif régional, développement, formation et PESP des PEP 69/ML, sous la responsabilité de la directrice de secteur, Bérengère Dutilleul.

DONNEES ADMINISTRATIVES DU CENTRE DE FORMATION

Le centre de formation est enregistré sous le n° 82 69 08767 69 auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes. Le numéro SIRET de rattachement est le : 779 904 671 00319 (siège de l'association). Le compte bancaire associé au centre de formation est le compte n°08004502442 au Crédit Coopératif.

LA CERTIFICATION QUALIOPi

2021 a été l'année de préparation pour la certification Qualiopi. Le comité de pilotage du centre de formation, accompagné par un prestataire, a préparé et présenté l'audit de certification qui a eu lieu et a été obtenue le 7 décembre 2021 avec aucune non-conformité.

L'ACTIVITE ACTUELLE / LES THEMATIQUES

31 formations différentes ont été proposées au catalogue 2021 ainsi qu'au catalogue 2022. L'offre de formation 2022 est disponible sur le site : [http://www.lespep69.org/centre-de-formation/nos-
formations/](http://www.lespep69.org/centre-de-formation/nos-formations/)

L'offre de formation 2022 est essentiellement centrée sur :

- Accompagnement précoce – déficiences sensorielles
- Déficiences visuelles
- Handicaps rares – handicaps complexes
- Évolutions des pratiques

LA TARIFICATION

La plupart des formations sont gratuites pour les familles concernées par une situation de handicap pour un de leurs proches, ou à tarifs réduits.

Le bilan financier 2021 n'est pas complétement consolidé, il le sera pour le prochain de COPIL de mars 2022. Les premiers chiffres annoncent un déficit d'environ 7 000€. La situation, même si elle n'est pas idéale, reste tout du moins encourageante surtout dans le contexte de l'année 2021. Nous notons que les bénéfices sont principalement apportés par 2 formations : EMAS et coordonnateurs de parcours. Néanmoins, il est essentiel de réfléchir autrement la politique de tarification notamment au regard de la certification Qualiopi qui engage des frais supplémentaires en termes de suivi administratif par les postes de secrétariat et de chargée de mission sur le centre de formation.

PARTENARIATS DEVELOPPES PAR LE CENTRE DE FORMATION

Certaines des formations proposées au sein du catalogue, ainsi que les projets spécifiques, sont coorganisées avec le réseau Isaac Francophone, le Réseau Lucioles, le CEGEP du Vieux Montréal, le Groupement National de Coopération Handicaps Rares et l'Équipe Relais Handicaps Rares Nord-Ouest, l'ALFPHV, le laboratoire DIPHE de Lyon II, le Collège Coopératif Rhône-Alpes, l'association Une Souris Verte, ou en partenariat avec les associations La Providence et Itinova (CRDV de Clermont Ferrand).

ACTIONS DE FORMATION PORTEES PAR LE CTRDV EN 2021

Formation	Organisation	Nombre de participants	Statut
F04 - Situations favorables et prérequis au déplacement du jeune enfant déficient visuel	CAMSP & CTRDV	7 stagiaires dont 4 familles et 3 professionnels	Effectuée
F05 - De la vision fonctionnelle à la déficience visuelle, approche théorique	CTRDV	15 professionnels du réseau	Effectuée
F06 - Autonomie et indépendance Accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel	CTRDV	7 stagiaires dont 6 professionnels et 1 famille	Effectuée
F06 - Autonomie et indépendance Accompagnement et moyens de compensation du déficient visuel âgé [en Intra]	CTRDV	10 professionnels hors réseau	Effectuée
F07 - Autonomie dans les déplacements	CTRDV		Annulée
F08 - La canne électronique et le minitact module initiation	CTRDV		Annulée
F09- Découverte de l'accessibilité des outils informatiques pour jeunes aveugles	CTRDV	3 stagiaires dont 2 professionnels et 1 famille	Annulée
F10 - Braille intégral Acquisition des bases en lecture et écriture braille	CTRDV		Annulée
F11 - Découverte de la fabrication numérique au service des personnes déficientes visuelles	CTRDV & LA MIETE		Annulée
F12 - Initiation à la fabrication numérique au service des personnes déficientes visuelles	CTRDV & LA MIETE	2 professionnels du réseau	Annulée
F13 - Prise en compte des troubles visuels et neuro-visuels de l'enfant avec déficiences motrices et/ou troubles cognitifs	CTRDV & ERHR		Reportée 2022
F26 - Programme de réduction du stress par la pleine conscience	CTRDV & ADPEP 69 & CAMSP		Annulée

La crise sanitaire qui avait impacté les possibilités de maintenir les formations en 2020 a également eu des conséquences en 2021. Certaines formations ont été reportées, d'autres annulées. Dans ce contexte, et parce qu'il nous faudra également proposer des formats webinaire à l'avenir, une grande partie des formateurs du CTRDV a été formée aux solutions e-learning en février 2021.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT / RESSOURCES HUMAINES

Depuis fin 2019, le centre de formation s'est enrichi des compétences de Marie Desnoyers, chargé de mission. Elle apporte son appui pour l'organisation générale (Catalogue / Ingénierie de formation / suivi général). Marie Desnoyers a également accompagné la préparation de la certification Qualiopi sur 2021.

Les formations portées par les établissements et services sont animées par les professionnels de ces structures dans le cadre de leurs budgets de fonctionnement. Les modules organisés en intra PEP 69 intègrent les charges des formateurs externes, payés sur facture. La comptabilité est assurée par Astrig Djanikian au siège. Le secrétariat du centre de formation depuis 2020 est assuré par le CTRDV. Il sera nécessaire de faire évoluer le modèle économique afin de pouvoir embaucher une secrétaire dédiée au centre de formation.

Recherche actions dans le champ de la déficience visuelle

PRINCIPE ET OBJECTIF DE LA RECHERCHE AU CTRDV

Principe et objectif de la recherche au CTRDV

La mission de recherche est une possibilité de mieux connaître notre population cible, mais surtout d'améliorer le service à rendre aux usagers (enfants et famille). Les résultats des recherches doivent permettre des applications immédiates en faveur des enfants et un enrichissement des missions formation et ressource du CTRDV.

La recherche fondamentale n'est pas l'objet de recherche du CTRDV. Nous inscrivons notre démarche dans une volonté de mener des recherches action. L'ensemble des activités de recherche sont présentées régulièrement au conseil scientifique de l'association pour avis et validation des axes mis en œuvre.

Depuis septembre 2021 une professionnelle a été embauchée sur une fonction d'ingénieure de Recherche. Elle va piloter un groupe de travail interne sur le développement de la mission de recherche du CTRDV.

Que traite la recherche au CTRDV :

- Impact des différentes pratiques d'accompagnement mises en œuvre au sein du CTRDV
- Conception et validation d'outils, de tests d'évaluation, d'échelles diagnostiques, en particulier dans les domaines du développement, des apprentissages et de la communication
- Apport des NTIC dans les pratiques et le développement de l'accessibilité
- Études épidémiologiques
- Accompagnement des mutations des pratiques professionnelles et des organisations sociales et médico-sociales
- Approches pédagogiques

Exemples de projets de recherche à développer

- Sur la base d'une réflexion écologique, étude de confort de lecture des déficients visuels avec différents papiers (papier blanc classique, papier couleur ivoire, papier recyclé, ...).
- Projet à mener avec les instructrices en locomotion sur la spatialisation des aveugles congénitaux.

Un nécessaire partenariat

La recherche action nécessite des compétences multiples :

- Compétences pratiques des professionnels qui sont confrontés à des questions concrètes en lien avec leur pratique professionnelle auprès des enfants.
- Compétences méthodologiques et scientifiques qui peuvent être apportées par des laboratoires universitaires en sciences humaines
- Compétences en recherche de financements spécifiques

ETUDE EPIDEMIOLOGIQUE SUR L'EVOLUTION DU PUBLIC ACCUEILLI DANS LE CADRE DU BILAN CONSEIL AU CTRDV

L'ingénieure de recherche a analysé les données concernant le profil des jeunes ayant bénéficié d'évaluations de la vision fonctionnelle.

Cette analyse a concerné 745 usagers ayant consulté pour un premier bilan conseil entre 2008 et 2018.

Les résultats de cette étude mettent en évidence un changement de profil du public accueilli vers davantage de jeunes avec des problématiques neurovisuelles associées à la déficience visuelle.

Ce travail a été présenté sous forme d'un poster au 13^{ème} congrès de l'ARIBA dont la thématique était la malvoyance chez l'enfant, en décembre 2021.

Evolution du profil des usagers du Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle
CTRDV, 150, rue du 4 août 1789, 69100, Villeurbanne
Email: ctrdv@lespep69.org
WWW.CTRDV.FR
Mme Hind DRESSI, orthoptiste et coordinatrice de bilan conseil au CTRDV
Dr Florence de SAINT ETIENNE, ophtalmologiste au CTRDV

13^{ème} congrès ARIBA Strasbourg Les 3 et 4 Déc 2021

1. Introduction:

Le CTRDV est un service médico-social avec le statut de « centre ressources », qui s'adresse à tous les enfants et adolescents du territoire Rhône-Alpes, âgés de 6 à 20 ans, concernés par une déficience visuelle. Il fait partie du réseau SARADV (Soins et Accompagnement en Rhône-Alpes pour la déficience visuelle). Parmi ses missions, il propose des bilans conseil fonctionnels. Cela concerne en moyenne 70 enfants par an. Il s'agit d'une évaluation interdisciplinaire qui se déroule au cours d'une même journée. L'enfant est reçu en consultation par des différents professionnels (ophtalmologiste, orthoptiste, ergothérapeute, instructeur en locomotion) avec des temps d'examen à quatre mains permettant un regard croisé. Ce bilan est accessible sans formalités, sans engagement et sans notification de la MDPH. Les prestations proposées n'ont aucun coût pour les familles. Un compte-rendu collectif leur est ensuite adressé pour rendre compte des observations faites lors du bilan. Celui-ci concerne les compétences et les difficultés en lien avec la vision, à la fois sur le plan des apprentissages et de l'autonomie. Il contient également des propositions d'accompagnement. Au cours de nos bilans, nous semblons être de plus en plus confrontés à des troubles associés (TA), en particulier à composante neuro-visuelle. Le rapport de la Société française d'ophtalmologie de 2017 rapporte que 30 à 50% des enfants déficients visuels (D.V) présentent des TA. (Le Bail, 2017). Nous avons voulu vérifier cette tendance en étudiant son évolution sur une décennie. Nous avons éliminé les deux dernières années qui ont été, sur le plan de l'organisation interne et sanitaire, atypiques. Nous nous sommes arrêtés sur l'évolution de la population qui s'est adressée à notre centre pendant cette période de 10 ans tant sur le plan du profil de l'usager que du partenaire initiateur du bilan.

2. Méthode

Nous avons observé la population qui s'est adressée au CTRDV pour un premier bilan conseil entre 2008 et 2018. Il s'agissait de 745 usagers âgés de 5 ans 2 mois à 21 ans 8 mois avec un âge médian à 9ans 4 mois dont 476 garçons. Pour pouvoir identifier la présence de TA, nous nous sommes intéressés aux éléments du dossier médical transmis par les familles et recueillis par le médecin lors du bilan conseil. Dans certains cas, les TA en particulier neuro-visuels n'ont été mis en évidence que lors des évaluations fonctionnelles réalisées au cours de ces bilans. Tout d'abord, nous avons observé la répartition des troubles associés présents chez nos usagers. Nous les avons regroupés en 3 catégories pour une meilleure lisibilité (G1: T.A. d'origine neurologique ou neuro-développementale ; G2 : T.A. d'origine autre que neurologique ; G3: sans T.A.). Le G2 regroupe donc les personnes présentant des pathologies à l'origine de troubles neuro-visuels. Nous avons comparé les courbes de l'évolution de la prévalence des usagers ayant des TA, au cours de cette période. Nous avons aussi calculé le taux d'accroissement annuel moyen de chacun de ces groupes. Pour comprendre si ces résultats sont liés à un changement de partenaires du CTRDV, nous avons aussi observé les initiateurs du premier bilan en nous intéressant à l'évolution de la prévalence des structures médico-sociales (MS), des structures scolaires (S) et des structures sociales (So) dans l'orientation vers le CTRDV.

3. Résultats

En ce qui concerne le profil de nos usagers, nous avons observé la répartition des différents TA, comme présenté sur les Fig1 et Fig2, et avons constaté que la prévalence des jeunes présentant une DV sans TA était en 2008 de 64% alors qu'en 2018, elle était de 23%.

En observant la progression au cours de la période de 2008 à 2018, nous avons observé une augmentation de la prévalence du G1 en parallèle d'une baisse du G3 alors que le G2 reste plutôt stable comme en témoignent les courbes de la figure 3 et leurs lignes de tendances (voir Fig. 3). Pour confirmer nos observations, nous avons calculé le taux d'accroissement annuel moyen et nous avons trouvé pour G1 un accroissement positif (22,36%), et pour G3 un accroissement négatif (-4,03%).

En ce qui concerne l'évolution des nos partenaires, l'aspect des courbes de la figure 4 montre une tendance stable de prévalence des structures médico-sociales et scolaires. Les taux d'accroissement le confirment (MS: 3% et S : -1%) mais on retrouve un taux d'accroissement positif (12%) des structures médicales.

4. Discussion

Ainsi, nous avons constaté que nos jeunes ont de plus en plus de TA à leur D.V. Nos observations ne sont qu'une confirmation d'une tendance générale retrouvée aussi au sein d'autres structures et pointée par la littérature (Le sage baudou, 2013). Nos chiffres de 2008 se rapprochent de ceux retrouvés dans la littérature (Le Bail, 2017) mais ils semblent être en progression chez nos usagers puisque la prévalence de TA a atteint 77% en 2018.

Nous avons voulu comprendre si cette évolution est liée à un changement de partenaires du CTRDV. Les observations que nous avons faites concernant les initiateurs du premier bilan, nous ont montré une stabilité du panel d'orientation des usagers vers notre structure de la part des acteurs médicaux-sociaux et scolaires. Cependant, un réseau plus étroit s'est développé avec des CHU de la région mais aussi avec des ophtalmologistes et des neuro-pédiatres libéraux. Ces chiffres sont en faveur d'une meilleure implantation du CTRDV en dehors du réseau de la DV et une meilleure connaissance de notre service par nos partenaires.

Le changement de profil de nos usagers est-il lié à cet élargissement du recrutement ou à une meilleure connaissance et une prise en compte plus précoce des troubles neuro-visuels? La littérature nous donne une batterie de tests neuro-visuels normés utilisables chez l'enfant dès le plus jeune âge (Chakron, 2013). L'équipe des orthoptistes de l'EA de Toulouse a publié en 2020 sur le bulletin n°44 de l'ARIBA leurs travaux qui montrent la validité d'utilisation de certains de ces tests dans une population de déficients visuels.

En conclusion, nous constatons sur l'évolution de la population qui s'adresse à nous devançant nous conduire à la modification de notre pratique mais aussi à celle d'accompagnement des jeunes D.V. au sein des structures d'accueil. Ce constat qui n'est pas isolé et propre à notre région, doit aussi avoir un impact sur les ressources humaines et logistiques à mettre à disposition des structures prenant en charge la DV.

N.B. Ce poster a été rédigé avec la police de caractère Lucide conçue par le CTRDV.

SOLIDARITÉ / ÉGALITÉ / CITOYENNETÉ / LAÏCITÉ
www.lespep69.org

FOCUS SUR DEUX RECHERCHES ACTION MENEES EN LIEN AVEC LE LABORATOIRE UNIVERSITAIRE DIPHE (UNIVERSITE LYON2).

PROJET DE RECHERCHE « CHIEN D'VEUIL ET ENFANT AVEUGLE »

L'association Les PEP69/ML, le CTRDV, la Fondation Frédéric Gaillanne et le laboratoire DIPHE portent depuis 2015 un projet de recherche novateur sur la médiation animale dans le cadre d'une déficience visuelle. La responsabilité scientifique du projet a été confiée à Mme Anna R. Galiano, enseignante-chercheuse HDR en psychologie du handicap au laboratoire DIPHE (Université Lyon 2).

L'objectif de cette recherche est d'étudier les effets de la présence d'un chien d'éveil sur le développement de très jeunes enfants aveugles. En effet, si la Fondation Frédéric Gaillanne offre depuis de nombreuses années des chiens guides à des adolescents déficients visuels à partir de 12 ans, les bénéfices liés à la présence d'un chien d'éveil chez un enfant aveugle plus jeune n'ont pas encore fait l'objet d'une étude scientifique. Il s'agit ici

d'une étude pilote basée sur des observations exploratoires longitudinales de 15 enfants déficients visuels, dont 7 ayant bénéficié d'un chien dument éduqué pour interagir avec des enfants en bas âge. L'équipe de recherche du laboratoire DIPHE vient de terminer l'analyse des évaluations standardisées réalisées au domicile des familles pendant une période de 2 ans.

Les premiers résultats indiquent des progrès significatifs pour les deux groupes (groupe étude et groupe contrôle) dans tous les domaines ciblés par l'étude. À ce stade des analyses, la comparaison intergroupe ne montre pas de différences statistiquement significatives dans le développement des enfants. L'équipe poursuit les analyses notamment sur les vidéos réalisées par les parents. Deux stagiaires du master 2 d'Éthologie, parcours « Comportement animal et humain » (CAH), de l'Université de Rennes, travaillent actuellement sur ces analyses avec une approche éthologique. Les résultats devraient être connus à la fin de premier semestre 2022.

LUCIOLE, UNE POLICE DE CARACTERE POUR LA DEFICIENCE VISUELLE

Utilisation de Luciole

La police de caractères Luciole est aujourd'hui utilisée par des éditeurs spécialisés de référence mais aussi par des transpositeurs, des enseignants, des développeurs, parfois ponctuellement dans le contexte d'institutions comme le Ministère de l'Intérieur.

Le Luciole est utilisé par un nombre croissant d'éditeurs mais aussi de plus en plus fréquemment dans des contextes 100% numériques, qu'il s'agisse d'applications comme VoxiWeb ou Dolphin EasyReader ou de sites internet comme celui du Comité Louis Braille ou du CERTAM.

Quelques temps forts du projet en 2021

- En avril, la Ville de Paris adopte le Luciole pour la signalétique de tous les centres sociaux et EHPAD
- En mai, présentation du projet aux Journées d'études "Déficience visuelle et éducation" à l'INSHEA
- En juillet, publication dans la Revue Francophone d'Orthoptie d'un article co-signé par 3 membres de l'équipe
- En septembre, lancement d'une nouvelle Collection Jeunesse en Luciole, portée par les éditions Voir de Près et la Librairie des Grands Caractères à Paris

Alexis Kauffmann, fondateur de Framasoft et chef de projet au gouvernement à la Direction Numérique pour l'Éducation, a contribué à relayer largement le projet au sein de la communauté des développeurs, laissant espérer le développement de ces usages numériques pour l'année à venir.

Où en est la recherche ?

Le laboratoire de recherche DIPHE de l'institut de psychologie de l'Université Lyon 2, dirigé par le professeur Anna Rita Galiano nous accompagne sur le projet en menant une étude ayant pour but de valider scientifiquement la police d'écriture Luciole en défendant l'hypothèse qu'elle améliore la lisibilité pour les personnes malvoyantes.

La police Luciole a été comparée à cinq autres polices de caractère (Arial, Verdana, Frutiger, Eido et open Dyslexia) auprès de 73 personnes malvoyantes et 72 personnes normo-voyantes âgés entre 6 et 35 ans. Ils ont été répartis en 4 groupes par niveau d'expertise en lecture et ont été testés : sur papier avec six textes de difficultés équivalentes adaptés à chaque groupe et sur écran associés à un Eye -Tracker avec 48 pseudo-mots. Les performances de lisibilité ont été évaluées selon un critère subjectif (classement par ordre de préférence) et des critères objectifs (vitesse de lecture, compréhension, nombre d'erreurs et durée de fixation).

Il en est sorti que Luciole est la police de caractère qui est le plus souvent choisie subjectivement aussi bien sur papier que sur écran pour les personnes déficientes visuelles mais moins souvent dans le groupe contrôle. Cependant, Luciole et Frutiger permettent un gain en vitesse de lecture significatif par rapport à Eido et moins d'erreurs par rapport à Open Dyslexia pour le groupe déficients visuels. La différence n'est pas significative pour tous les critères entre Arial, Verdana, frutiger et Luciole. Les résultats sont moins francs pour les normo-voyants.

Les résultats de cette recherche, qui sont plutôt en faveur d'une meilleure lisibilité pour les personnes malvoyantes seront prochainement publiés dans une revue scientifique.

Animation du réseau SARADV

ORGANISATION GENERALE

Le CTRDV est animateur du réseau SARADV.

Le réseau Soins et Accompagnement en Rhône-Alpes pour la Déficience Visuelle (SARADV) est composé des services d'expertise régionaux (CAMSP DV, CTRDV) et des services autonomes de proximité implantés dans chaque département de Rhône-Alpes (SAFEP-S3AS). Le SARADV est piloté par trois instances : un groupe technique (Groupe Technique Régional de Régulation) se réunissant 5 à 6 fois par an, un comité décisionnel et un comité de pilotage. Des rencontres interprofessionnelles 2 fois par an, ainsi qu'une journée familles une fois tous les deux ans, concourent à l'animation du réseau.

Le fonctionnement du SARADV est régi par une convention régionale signée en juillet 2011 par l'ensemble des associations membres de l'Union régionale des PEP en Rhône Alpes. La convention SARADV est le document de référence pour l'ensemble du réseau SARADV pour la régulation des différentes collaborations et projets collectifs mis en place sur la région Rhône Alpes. Une version actualisée de la convention a été signée le 26 février 2018.

Lors du COPIL du réseau SARADV en date du 2 mars 2018, l'ARS a exprimé le souhait que le réseau SARADV puisse s'étendre sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, et ne concerne pas seulement les SAFEP-S3AS, le CAMSP DV et le CTRDV, structures gérées par les associations membres de l'URPEP en Rhône-Alpes. Afin d'étudier les conditions nécessaires pour élargir le réseau SARADV et définir son futur fonctionnement, une première réunion de travail a eu lieu le 8 février 2019 et a rassemblé les membres du GTRR (tous les directeurs et directeurs adjoints de l'actuel réseau SARADV) et les directions des établissements et services en AuRA du CRDV, de Voir Ensemble et de l'IRSAM. Un GTRR élargi a eu lieu le 19 Juin 2019, avec un point à l'ODJ consacré à l'élargissement du réseau SARADV et la construction de la feuille de route à proposer au Comité Décisionnel et aux autres associations.

Depuis, les directions des établissements du CRDV, de Voir Ensemble et de l'IRSAM sont conviés à chaque GTRR.

LE GTRR (GROUPE TECHNIQUE REGIONAL DE REGULATION)

Dans le cadre du travail d'élaboration de la convention SARADV, le GTRR a été confirmé dans sa mission de régulation continue du fonctionnement du SARADV et des pratiques institutionnelles et professionnelles. Il regroupe les directeurs de dispositifs, les directeurs et adjoints d direction des SAFEP, S3AS, CAMSP, CTRDV. La nouvelle directrice de secteur, directrice du CTRDV anime cette instance, appuyée par un co-animateur en fonction des thématiques. Un compte-rendu est rédigé au cours de la réunion. Il met en exergue les décisions prises ou les pistes d'action retenues.

Le GTRR rend compte des conclusions de ces réunions au Comité de décision de l'URPEP qui valide et effectue les arbitrages nécessaires.

Son rôle est de fédérer les différentes pratiques au niveau régional. Le GTRR a pour vocation d'aider les professionnels, de faire émerger des pratiques pour mieux construire. Il réfléchit sur l'harmonisation des réponses aux usagers dans le respect des choix de chaque structure.

Il identifie les besoins d'accompagnement des structures du réseau SARADV et les moyens existants ou à développer. Il est porteur de l'étude de besoins pour les enfants déficients visuels de la région, afin d'établir un état des lieux à l'intention du SARADV et des pouvoirs publics. Il constitue une plate-forme d'informations, d'échanges de données et de veille à l'intention des structures du réseau. Il impulse la constitution de groupes de commissions de travail technique sur des thématiques transversales (management d'équipes, formations, études de cas, ...).

Le GTRR recueille les besoins en formation des différentes structures. Il élabore les différents sujets et contenus des formations proposées par le réseau et met en œuvre les journées intra-professionnelles du SARADV. Depuis 2007, le CTRDV a poursuivi cette mission d'animation du SARADV en organisant des rencontres régulières des responsables des différents S3AS (GTRR) et des professionnels du réseau (groupes intra-professionnels).

Le GTRR fonctionne dans un partage permanent d'informations. Afin de faciliter les échanges, une liste de diffusion interne est utilisée sur GoogleGroups.

ACTIONS MENEES EN 2021

Plusieurs groupes de travail portés par le GTRR ont commencé à travailler dès 2011 sur des thématiques diverses. Les chantiers prioritaires ont été redéfinis en GTRR début 2020, mais depuis ont du mal à se relancer, la situation sanitaire, les conditions de travail à distance et en visio ne sont pas propices.

LE PROJET INSERTION PRO

L'animation par Les PEP42 s'est poursuivie en 2019, jusqu'au départ de l'animatrice, quittant ses fonctions au sein de l'association. La référente de ce projet au sein du GTRR est partie à la retraite fin 2019. Il y a également eu des mouvements de personnels au sein des RIP. Ces évolutions nécessitent une nouvelle organisation au sein du SARADV pour permettre une poursuite de la dynamique engagée. En 2020, il est prévu que la référence du projet soit portée par le S3AS 73-74.

Une réunion du groupe des RIP, pour relancer la dynamique, est prévue en mars 2022.

LE COMPTAGE DE L'ACTIVITE / LOGICIEL DE GESTION DU DOSSIER INFORMATISE DE L'USAGER

L'outil commun de recueil de l'activité, élaboré initialement sur Excel par l'informaticien du CTRDV est maintenant totalement intégré au logiciel Médiatream, logiciel de gestion du dossier informatisé de l'utilisateur utilisé par les structures de l'URPEP. Médiatream permet de structurer l'ensemble des écrits des équipes et de garder trace de toutes les activités directes et indirectes des professionnels. Les interventions des professionnels du CTRDV sont directement inscrites dans les dossiers des jeunes accompagnés par les S3AS. Un travail est en cours de simplification des différents items utilisés par l'ensemble des structures URPEP. Le CAMSP DV réalise par ailleurs un rapport d'activité qui est commun à tous les CAMSP. Pour le SARADV, un sous-groupe de travail du GTRR va reprendre et mettre à jour le tableau de comptage de l'activité en le réduisant et en intégrant les prestations SERAFIN PH, dans un souci d'harmonisation au sein des services.

LE PIA

Un important travail sur l'élaboration d'une trame de PIA harmonisée et de grilles des attendus selon l'âge a mobilisé le GTRR et les professionnels lors de journées interprofessionnelles durant près de 4 ans. Chaque service a fait évoluer cette trame pour répondre de façon plus spécifique à chaque organisation. La grille des attendus n'est pas utilisée partout, et nécessite d'être affinée. Au regard des pratiques actuelles au sein du SARADV et des services du SARADV élargi, notamment l'IES Les Primevères, un état des lieux prévu devait permettre d'actualiser une trame commune dans le courant de 2021. Ce chantier n'a pas encore pu être relancé.

L'ORGANISATION DES JOURNEES INTERPROFESSIONNELLES

Ces journées, qui rassemblent tous les professionnels du SARADV (plus de 120 personnes) ont lieu deux fois par an, et tous les deux ans, l'une de ces rencontres laisse place à une journée familles.

Le 16 novembre 2021 a eu lieu une journée, co-organisée avec les laboratoires de recherche SMAS - Université de Genève et DIPHE - Université Lumière Lyon et Mes Mains en Or.

Il s'agissait d'un marathon créatif EMOTI-SENS : co-conception d'un kit pour travailler les émotions avec les enfants déficients visuels.

Cette journée SARADV s'est articulée autour de la thématique de l'émotion. Après une intervention magistrale de Edouard Gentaz sur le développement des émotions chez les enfants, les participants ont découvert le projet

de recherche EMOTI-SENS dont un des objectifs est de co-construire, avec les professionnels et les enfants, un coffret multisensoriel pour travailler les émotions à l'école avec les enfants déficients visuels.

15 équipes de 7 à 8 professionnels du SARADV étaient en compétition lors d'un marathon créatif de type Hackathon pour produire des prototypes de kits EMOTI-SENS.

Le kit EMOTI-SENS qu'est-ce que c'est ? C'est un objet multisensoriel (à manipuler/écouter/sentir...) accompagné d'une fiche pédagogique dans l'objectif de travailler les émotions avec les enfants déficients visuels.

4 prototypes gagnants serviront à l'équipe universitaire pour finaliser le kit qui sera produit avec l'aide de Mes Mains en Or.

TRAVAIL EN PARTENARIAT

LE CTRDV DANS LES RESEAUX

Le CTRDV est présent dans plusieurs réseaux de partenaires : du SARADV dont il est l'animateur, aux réseaux nationaux spécialisés dans le domaine de la déficience visuelle, impliqués dans la défense des droits des personnes déficientes visuelles et dans la formation aux métiers rares pour les professionnels de l'accompagnement des personnes DV comme la Fédération des Aveugles de France, ou la FISAF, en passant par des acteurs régionaux ou locaux concernés par la déficience visuelle ou le handicap de façon plus globale, sans oublier les familles, partenaires essentiels, que nous impliquons encore insuffisamment dans les prises de décision concernant les orientations du service et l'amélioration continue de la qualité.

Les liens renforcés avec certaines familles durant le confinement et le partenariat établi avec l'ANPEA, notamment avec le co-portage du projet DVidéos nous ouvrent des perspectives de travail à renforcer entre les équipes et les familles.

Les partenariats et les conventions

LES RESEAUX DEPARTEMENTAUX (RHONE ET METROPOLE DE LYON)

COMITE LOUIS BRAILLE (CLB)

En 2022, ce sont les PEP69/ML qui ont une voix au conseil d'administration, et participent au CA et à l'assemblée générale. Les directeurs et adjoints de direction des structures pour DV participent à tour de rôle aux instances.

Etre membre actif du comité Louis braille permet de maintenir et renforcer les liens avec d'autres acteurs de la déficience visuelle dans le Rhône, dans un souci de complémentarité dans le champ sanitaire, médico-social ou associatif et notamment avec le secteur adulte. Ces liens visent à faciliter les passerelles pour les jeunes déficients visuels sortant des services enfants.

Des conventions avec certains des acteurs pourront à terme être engagés, notamment autour de la mutualisation et mise à disposition de professionnels rares, instructeurs de locomotion et orthoptistes notamment.

MIETE

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la MIETE pour la mise en place du TactiLab, Les PEP 69/ML sont entrés au Conseil d'Administration. L'association est représentée par le directeur du CTRDV. Le CTRDV est représenté par la directrice adjointe. Deux administrateurs des PEP69/ML sont également rentrés au conseil d'administration de la MIETE. Plusieurs participations sont assurées par l'équipe du CTRDV : commission Finances (Directeur du CTRDV), commission RH (Directrice adjointe), groupe de travail TactiLab (Directrice adjointe et cadre technique).

Le Tactilab, est un lieu de conception et de fabrication d'objets, où tout un chacun peut utiliser en autonomie les outils et machines contrôlés par ordinateur : découpe laser, imprimante 3D, découpe vinyl,...). Le Tactilab est très largement ouvert au public déficient visuel et aux services qui les accompagnent, permettant au CTRDV notamment, via son rôle d'animateur du réseau SARADV, d'amener les jeunes DV à utiliser ce lieu inclusif en autonomie.

Co-construit avec la Miete, financé par le CTRDV via des subventions privées, le Tactilab a vocation à trouver son modèle économique pour la poursuite de son activité. Le CTRDV demeure dans le groupe de pilotage du Tactilab afin de définir les axes de développement souhaités, notamment au bénéfice des personnes DV.

LES RESEAUX REGIONAUX

CAURA DV

Le 11 mars 2016 est né le CAURADV, Comité Auvergne-Rhône-Alpes des Déficiants Visuels, créé à l'initiative de la Fédération des Aveugles de France pour encourager le travail en réseau au niveau régional, créer des outils communs et mutualiser savoir-faire et compétences au service des personnes déficientes visuelles, de leurs parents et proches ou des professionnels. Le CTRDV est membre du CAURADV. Plusieurs membres du CAURADV sont également membre du CLB. Il n'y a pas eu de rencontres depuis avant 2020.

FAF APRIDEV

L'association FAF APRIDEV Rhône-Alpes est une association créée et dirigée par et pour les personnes déficientes visuelles.

Une convention a été signée entre l'association et le CTRDV avec pour objectif de mettre en commun les compétences de chacun dans le domaine des techniques et technologies accessibles au public déficient visuel

(mise à disposition de matériel technique et technologique du CTRDV pour les usagers de l'APRIDEV et intervention d'un professionnel de l'APRIDEV pour la prise en main des téléphones portables auprès des jeunes DV).

FIDEV (FORMATION ET INSERTION POUR DEFICIENTS VISUELS)

Des collaborations sont en œuvre avec la FIDEV pour faciliter l'accompagnement des jeunes de plus de 20 ans sortant des S3AS, en particulier dans les démarches d'insertion professionnelle.

URPEP

Le responsable technique participe à des réunions de travail URPEP sur la question de l'extranet et du dossier unique de l'utilisateur (installation du logiciel Médiatemet du RGPD).

LES RESEAUX NATIONAUX :

ASSOCIATION NATIONALE DES PARENTS D'ENFANTS AVEUGLES OU GRAVEMENT MALVOYANTS AVEC OU SANS TROUBLES ASSOCIES (ANPEA)

L'ANPEA propose des services spécifiques aux familles et permet de mettre en place des actions de pair-émulation pour les parents concernés par la Déficience Visuelle de leurs enfants. Depuis juin 2016, le CTRDV propose un appui logistique à cette association nationale avec l'hébergement dans ses locaux de la secrétaire générale et d'une chargée de mission.

Une convention de partenariat a été mise en place. Des actions communes en direction des familles sont organisées conjointement lors des journées portes ouvertes par exemple.

Un nouveau projet « DVidéos » a fait l'objet d'une élaboration conjointe ANPEA / CTRDV et d'un financement confirmé par la Fondation Cérès en 2020. Il a commencé à se déployer en 2021 pour 4 ans.

BRAILLENET

Le CTRDV était membre du conseil d'administration de Brailenet. Depuis 2019, la représentation était assurée par le cadre technique du CTRDV. Depuis 2018, nous participons chaque année à l'organisation des journées nationales de l'édition numérique adaptée, dans les locaux de l'ENSSIB, à Villeurbanne.

Braillenet est en dépôt de bilan et l'association Les PEP69/ML et les autres membres du CA, réfléchissent à la pérennité de fonctionnement de la BDEA et du serveur Hélène, portés par Brailenet.

FEDERATION DES AVEUGLES DE FRANCE

Le CTRDV a collaboré avec la Fédération sur la recherche action en lien avec les mallettes pédagogiques élaborées par la fédération. Le directeur, jusqu'à la prise de ses nouvelles fonctions, la directrice adjointe et le cadre technique participent à différents groupes de travaux (projet de recherche autour de l'insertion professionnelle, réunion des directeurs et présidents, enquête épidémiologique sur la déficience visuelle en France, élaboration d'un guide à destination des MDPH en lien avec la CNSA, formation de formateurs en informatique adaptée, ...). La directrice adjointe est membre du comité stratégique, représentant le secteur enfant, membre également du comité scientifique pour l'attribution de bourses de recherche. La directrice adjointe, les ergothérapeutes et l'informaticien en informatique adaptée sont également en appui ressources de la FAF pour un groupe de travail autour de la classification des outils techniques en lien avec la CNSA. La participation au réseau FAF permet de valoriser le savoir-faire du CTRDV et de créer du lien avec des partenaires au national.

FISAF

Les transpositeurs du CTRDV sont formés par la FISAF au métier de transpositeur adaptateur de documents. Les compétences de l'équipe de transcription du CTRDV sont valorisées par l'animation des modules spécifiques autour de l'utilisation de certains logiciels (Illustrator, Indesign, Photoshop, ...). Le directeur a participé aux travaux du groupe de travail scolarisation de la FISAF. Plusieurs directeurs des PEP 69/ML participent aussi régulièrement aux réunions de l'inter-région Centre AuRA. Dans ce cadre en 2021, la FISAF propose une série de modules de formation pour accompagner la réflexion sur la transformation de l'offre. Cette formation permet des échanges de pratiques et une meilleure connaissance des partenaires sur le territoire.

FONDATION FREDERIC GAILLANNE - MIRA EUROPE

Dans le cadre de la convention de partenariat signée avec Mira Europe dès 2007, les instructrices en locomotion restent mobilisées à la fois pour l'accompagnement de jeunes dotés d'un chien guide, ainsi que pour proposer à MIRA des jeunes susceptibles de pouvoir accueillir un chien. La fondation est aussi un partenaire majeur pour un des projets de recherche portés par le CTRDV.

Travailler avec les familles

L'équipe du CTRDV s'attache tout particulièrement à reconnaître et respecter la place des familles dans l'ensemble de ses activités.

Les formations proposées dans le catalogue de formation notamment sont toutes ouvertes aux familles, favorisant ainsi les échanges, la connaissance et la compréhension mutuelle entre familles et professionnels, ces-derniers ayant beaucoup à prendre appui sur l'expertise des parents.

Le partenariat avec l'Association Nationale de Parents d'Enfants Aveugles ou gravement malvoyants avec ou sans troubles associés (ANPEA) renforce également les liens avec les familles. Deux chargées de missions ont été embauchées sur 2021 pour la mise en œuvre de deux projets, l'un en lien avec la FAF, l'autre avec le CTRDV. Ce-dernier est un projet de création de capsules vidéo, « D'vidéos » diffusées sur YouTube à destination des familles, impliquant le CTRDV par la mise à disposition des compétences spécifiques des professionnels du CTRDV. Ce projet a reçu l'appui financier de la Fondation CERES sur 4 ans.

Que ce soit dans les bilans ou les accompagnements proposés par l'équipe mobile, il est toujours proposé aux parents d'assister à la séance avec le professionnel.

Dans ce contexte, il reste néanmoins un chemin encore important à parcourir pour une participation pleine et entière des familles et des jeunes eux-mêmes, à la réflexion et au développement des réponses aux besoins proposées par le CTRDV. Cet axe de développement sera au cœur du projet de service pour les 5 ans à venir.

ECHANGES PARENTS/PROFESSIONNELS : JOURNEE D'ETUDE SARADV

L'accompagnement proposé par le réseau SARADV intègre bien entendu la problématique des familles et de la fratrie. La plupart des services propose des activités spécifiques aux usagers et à leur famille (groupes de parole, café des parents, activités collectives, etc...).

Le SARADV organise tous les 2 ans une journée spécifique avec comme public prioritaire l'ensemble des familles bénéficiaires de l'accompagnement par le réseau SARADV, ainsi que les familles des jeunes accueillis par l'IES Les Primevères. Du fait de sa mission ressource au sein du réseau, le CTRDV est animateur du groupe de travail de préparation de ces journées. Les familles du SARADV sont invitées à participer au COPIL d'organisation, pour permettre de construire des contenus qui répondent au mieux aux attentes et préoccupation des familles.

La prochaine journée était prévue le 4 Avril 2020, sur le thème Sports, loisirs, culture et déficience visuelle. La secrétaire générale de l'ANPEA fait partie du groupe en charge de l'organisation.

Cet événement sera reporté le 14 mai 2022 du fait de la crise sanitaire de la Covid-19. Cette journée s'ouvrira également aux familles et aux professionnels des services de l'Auvergne faisant partie du SARADV élargi.

Afin de proposer une alternative aux familles avant cette échéance, le GTRR a décidé l'organisation d'un court cycle de **cafés des parents en novembre 2021**, dont l'organisation est portée par la directrice adjointe du CTRDV (en tant qu'animateur), au sein d'un COPIL avec la directrice du dispositif sensoriel des PEP69/ML et la directrice adjointe des S3AS de Voir ensemble sur l'Auvergne. L'animation de ces cafés des parents a été assurée par des professionnels des S3AS du SARADV et de Voir ensemble, formés par Une Souris Verte qui a l'habitude de mener des rencontres de ce type.

RECUEIL DE LA SATISFACTION DES FAMILLES

Une enquête de satisfaction en ligne <https://forms.gle/ntB9n9v4LD5tqgyc6> est soumise aux familles bénéficiaires d'un ou plusieurs services du CTRDV. Cette enquête est transmise avec les compte-rendu d'intervention en ergothérapie, locomotion et bilan conseil. Elle est également envoyée une fois par an aux familles des jeunes ayant bénéficié de documents adaptés ou d'un prêt d'ouvrage.

L'analyse des retours d'enquête s'effectue par le groupe démarche qualité qui intègre dans la mesure du possible les remarques et suggestions dans les procédures ou fiche action.

A terme nous souhaiterions la participation d'un parent à notre groupe démarche qualité.

La mise en place d'un CVS n'est pas pertinente au sein du CTRDV et a fait l'objet d'une réflexion en interne et avec les S3AS du SARADV. Les CVS existent dans le fonctionnement des S3AS et il paraît difficile de mobiliser les familles impliquées sur plusieurs mêmes types d'instances. C'est pourquoi le CTRDV a préféré opté pour la mise en œuvre d'un groupe d'expression des familles qu'il est nécessaire de systématiser.

ORGANISATION DU SERVICE

PROJET DE SERVICE ET ORGANISATION DE L'ACTIVITE

La qualité du service rendu prend appui sur une dynamique d'équipe en cohérence et en mouvement, animée par la mise en œuvre du projet de service. Cette dynamique passe par des espaces de discussion, de rencontres, qui permettent à la fois un partage d'informations et une réflexion sur les pratiques professionnelles.

Ces espaces, les réunions de service, visent également à organiser et prioriser les activités entre pairs ou entre professionnels travaillant sur le même projet. Des groupes de travail transversaux, restreints, permettant une représentation de tous les secteurs d'activités du CTRDV assurent également le déploiement du projet de service. Ces réunions ou groupes de travail concourent à la bonne marche du service, dans un esprit de construction avec un mode d'animation collaboratif.

Le projet de service

Le CTRDV a produit un premier projet de service en 2009. Un nouveau document projet de service a été rédigé pour la période 2014-2020. Il rend compte de l'évolution des missions pour tenir compte des besoins des usagers, de l'évolution du public cible, en proposant notamment une fonction ressource plus structurée et le développement de nombreux projets.

Fin 2018, le service est engagé dans une dynamique de travail autour de la réécriture du projet de service, accompagnés dans cette démarche par Stéphanie Lucien Brun (La fabrique à liens) pour un appui méthodologique.

Trois grands axes du projet ont été travaillés avec l'ensemble de l'équipe du CTRDV dans une démarche participative : Les missions, la nature de l'offre de service et son organisation, les objectifs d'évolution, de progression, de développement. Il a plus précisément été réfléchi la question des missions, à partir de la définition des besoins des publics cible, en intégrant la nomenclature SERAFIN PH. Ce travail a permis également de penser les projets développés au sein du CTRDV comme autant de prestations en capacité de répondre aux besoins des usagers.

Les productions réflexives issues de ce travail participatif se sont poursuivies en 2019. 7 axes de développement prévus à 5 ans, avec un plan d'actions déclinés en 11 fiches actions.

La rédaction du projet de service s'est achevée en novembre 2021. Le document a été validé au CA de l'association le 18 janvier 2022.

7 AXES DE DÉVELOPPEMENT À 5 ANS

Axe stratégique		Intitulé fiche action
• Développement des compétences	Formation professionnelle	Action 1
	GPEC	Action 2
	Partenariats	Action 3
• Promotion des ressources	Stratégie de communication	Action 4
• Développement de l'approche par projets	Veille et réponse à appel à projets	Action 5
• Développement de l'organisation	Calibration de l'activité	Action 6
	Mise en adéquation des locaux	Action 7
• Animation et pilotage du réseau SARADV	Evolution du réseau SARADV	Action 8
• Développement participation des familles	Place de la famille	Action 9
	Actualisation outils loi 2002-2	Action 10
• Personnalisation du service rendu	Développement autodétermination	Action 11

L'organisation interne

Tableaux récapitulatifs des réunions institutionnelles :

Type de réunion	Durée / Fréquence	Contenu	Organisation en contexte crise sanitaire
Institutionnelle CTRDV	1H30 Mensuelle	Partage d'informations Actualité des secteurs Travail collaboratif projet de service	Démarche participative/thématique Présentiel ou visio
Equipe mobile	1H30 hebdo ergo 1H30 loco	Evocation des situations Organisation du travail	Présentiel ou en visio
Transcription	1H00 Bimensuelle en équipe Mensuelle avec la direction	Partage d'informations Organisation du travail	Présentiel ou visio Fréquence à maintenir
Reprographie/bibliothèque	1H00 Quand nécessaire	Organisation du travail	Maintien d'un temps formel à la demande en présentiel ou visio
Bilan conseil	1H30 équipe complète Mensuelle	Organisation du travail Retour sur les situations cliniques	Présentiel ou visio

Type de réunion	Durée fréquence	Contenu	Organisation
Administratif	1H00 Quand nécessaire	Organisation du travail	Présentiel
Direction de secteur	2H00 Mensuelle	Stratégie/projets	Visio ou présentiel
Groupe démarche qualité	2H00 Tous les mois	Référentiel qualité Enquêtes de satisfaction	Visio ou présentiel
Groupe formation interne CTRDV	1H30 Quand nécessaire	Planification des formations Elaboration du catalogue de formation annuel	Reprise du groupe le 4 janvier 2021 Formation du groupe 22 et 23 février 2021
COFIL Formation	2H00 3 fois par an	Stratégie /catalogue Qualiopi	Visio ou présentiel
Groupe communication	1H00 par mois	Stratégie de com et programmation éditoriale	formation 2 et 9 mars 2021 + appui stratégie (6 séances)
Groupe recherche	1H00 par mois depuis novembre 2021	Définition/Analyse des possibles	Visio ou présentiel

Type de réunion	Durée Fréquence	Contenu	Organisation en contexte crise sanitaire
RECOP	En fonction du besoin	Organisation du travail	Visio ou présentiel
RECATT	En fonction du besoin	Organisation du travail	Visio ou présentiel
TACTILAB	2H00 Tous les 2 mois	Stratégie/suivi	Visio ou présentiel

La démarche qualité

LE REFERENTIEL QUALITE

Avec l'appui de la société ABAQ, l'URPEP a produit un référentiel qualité commun aux PEP Rhône Alpes. L'actualisation du référentiel a donné lieu à la création d'un modèle de rapport d'évaluation interne, commun à toutes les associations et établissements.

Les outils suivants ont été pris en compte lors de l'actualisation du référentiel :

- Guide de bientraitance, et de prévention de la maltraitance URPEP
- INSTRUCTION N° DGCS/SD3B/CNSA/2015/369 du 18 décembre 2015 relative à l'évolution de l'offre médico-sociale accueillant et accompagnant des personnes avec troubles du spectre de l'autisme
- SERAFIN-PH
- Guides de l'ANAP
- PRS et convention Éducation Nationale
- Un plan de cadrage a défini les modalités de travail de l'équipe du CTRDV sur le référentiel URPEP pour coter les items par grands domaines du référentiel :
- Protection et prévention des risques inhérents à la situation de vulnérabilité des usagers.
- Fonctions supports
- La garantie des droits et la participation des usagers.
- La personnalisation de l'accompagnement
- La promotion de la qualité de vie, de l'autonomie, de la santé, de la participation sociale sur le territoire.

Une analyse des points forts et des points faibles a ensuite été réalisée, et un plan d'action établi.

Le document d'évaluation interne produit à partir de ce travail a été transmis à l'ARS le 29 Avril 2019.

Un groupe de professionnels du CTRDV a la charge une fois par mois de travailler sur le plan d'action établi et de rédiger les procédures à mettre en œuvre. Le groupe s'est réuni chaque mois en 2021.

PROCHAINES ECHEANCES EVALUATIONS

Un comité de pilotage associatif, réuni en juin 2019 a fixé le rythme de l'évaluation interne tous les 5 ans à partir de l'évaluation antérieure, soit en 2024 pour ce qui concerne le CTRDV.

DEMARCHE RGPD

Un comité de pilotage associatif met en œuvre l'ensemble des modifications de nos pratiques autour du traitement des données personnelles, dans le respect de la RGPD au sein de l'association, en lien avec un DPO externe (société COSIPE). Le responsable technique du CTRDV participe à ces travaux.

SUIVI DES FICHES ACTIONS CPOM ÉTABLISSEMENTS

La fiche action CPOM du CTRDV porte essentiellement sur la mise en œuvre de formations dans le cadre du plan de formation associatif, pour adapter les pratiques actuelles d'accompagnement, en particulier auprès de jeunes pouvant avoir un TSA en complément d'une déficience visuelle. Des formations étaient programmées en 2020 et 2021 pour répondre à cet objectif, mais les contraintes sanitaires ont freiné leur mise en œuvre. L'équipe sera formée en 2022.

Sur l'Axe 2, le déploiement du référentiel qualité est fait (voir paragraphe précédent).

La finalisation du plan bleu et du plan de reprise d'activité (plans qui ont été fortement impactés par la crise sanitaire en 2020) s'est faite en 2021. La réactivation d'un groupe d'expression interne au CTRDV est aussi à réaliser.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS.

Tableau récapitulatif des opérations de maintenance réalisées dans l'année

Type de contrôle	Date du contrôle	Entreprise intervenante
Installations électriques	20/12/2021	VERITECH
Système de lutte contre l'incendie	20/12/2021	VERITECH
Alarme incendie	20/12/2021	VERITECH
Rideaux métalliques de sécurité	14/09/2021	COPAS Système

RESSOURCES HUMAINES

UNE NOUVELLE ANNEE DE MOUVEMENTS

Après une année 2020 ayant connu plusieurs départs de salariés, il y a eu de nouveaux mouvements en 2021.

Le recrutement de professionnels dans les métiers spécifiques de la déficience visuelle notamment n'est pas aisé, car il y a peu de candidats correspondant aux profils attendus : un poste de transcripateur s'est de nouveau libéré en septembre 2021. Un poste d'IL est resté vacant depuis Avril 2021, avec une incidence forte sur la charge de travail des équipes en poste pour permettre la continuité de service.

Outre les départs volontaires, plusieurs professionnels sont engagés dans des formations qualifiantes, avec des impacts également dans l'organisation du travail, c'est le cas d'une transcriptrice.

Le départ de l'orthoptiste en février, suivi de la psychologue en juin, ont nécessité de repenser l'organisation de l'activité du bilan conseil qui s'inscrit dans une dynamique nouvelle de développement à la fois de l'activité mais également de la mission de recherche du CTRDV.

Depuis septembre 2021, la majorité des transcripateurs ont signé un avenant télétravail leur permettant de télétravailler 2 jours par semaine, avec de nouveaux impacts sur la dynamique d'équipe.

Organigramme

Répartition des ETP – CTRDV	ETP Janvier 2021
Direction	2
Bilan Conseil	0.8
Equipe Mobile	4.3
Services administratifs et généraux	1.3
Transcription	10.25
Bibliothèque adaptée	1.5
TOTAL	20.15

Au 1er Janvier 2022, l'effectif est de 26 salariés, ce qui représente 20.15 ETP.

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

Elle est composée :

De la directrice de secteur qui est également directrice du CTRDV et de la directrice adjointe pour 2 ETP.

Du responsable technique (0.3 ETP) qui participe à l'équipe de direction élargie, sans lien hiérarchique avec les équipes.

De la secrétaire 1 ETP.

EQUIPE BILAN CONSEIL

Depuis septembre 2021, évolution de l'équipe pluridisciplinaire : ophtalmologiste à 0,3 ETP, coordinatrice/orthoptiste à 0,5 ETP, soit un total de 0.8 ETP, auxquels s'adjoint une partie du temps de travail des 4,3 ETP de l'équipe mobile.

EQUIPE MOBILE

L'équipe est composée de 2,05 ETP d'ergothérapeutes (répartis en 4 postes de 0,7 ETP, 0,5 ETP, 0.5 ETP et 0,35 ETP), et de 2,25 ETP d'instructeur de locomotion (répartis en 3 postes de 1 ETP, 0,8 ETP et 0,45 ETP).

SERVICE TRANSCRIPTION

Le total des ressources humaines du service est de 11 personnes, soit 10.25 ETP (9 personnes à 1 ETP ; un professionnel à 0,5 ETP issu d'un poste polyvalent et une transcriptrice à 0.75 ETP ayant par ailleurs des missions d'IPRP pour l'association pour 0.25 ETP).

Sur ce total, 0,70 ETP sont consacrés à des missions spécifiques : activités de formation du CTRDV (0,1 ETP), développement de la mallette ressource et du projet RECOP (0,3 ETP) et participation à d'autres missions ou activités transversales : projet Luciole, projet pré-braille, participation à des groupes de travail interne - démarche qualité, groupe communication, groupe formation - (0.3 ETP).

SERVICE REPROGRAPHIE

Le travail de reprographie est assuré par un professionnel dont le temps de travail se répartit à 0,5 ETP sur la transcription et 0,5 ETP sur la reprographie.

Arrivées / départs

EQUIPE MOBILE

Démision d'une ergothérapeute au 31/08/2020 (coefficient 537), remplacée le 1/09/2020. La personne remplaçante est partie à la fin de sa période d'essai fin novembre 2020. Une nouvelle collègue est entrée en poste le 18/02/2021 (coefficient 615).

TRANSCRIPTEURS

Démision d'un transcripneur (coefficient 423) au 30/11/2020. Il a été remplacé le 18/02/2021 (coefficient 393). Cette personne a démissionné et quitté le service le 24/09/2021. Elle a été remplacée par une nouvelle salariée le 3/01/2022.

Une autre salariée démissionnaire en 2020 a été remplacée également le 18 février 2021.

Le départ consécutif de 2 salariés au dernier trimestre 2020 et leur remplacement uniquement à partir de février 2021, le temps nécessaire pour les former en interne avant qu'elles ne soient pleinement opérationnelles a nécessité de renforcer les moyens en transcription pour ne pas pénaliser les élèves suivis : depuis décembre 2020 et durant 2021, nous travaillons sous convention avec une transcriptrice libérale. La collaboration se poursuit jusqu'en juin 2022 jusqu'à la pleine montée en compétences de la dernière transcriptrice embauchée.

BILAN CONSEIL

Départ de l'orthoptiste du service le 1/02/2021.

Départ de la psychologue le 31/08/2021.

Ces deux départs ont budgétairement permis l'embauche le 30/09/2021 (coeff 800) d'une professionnelle avec un profil ingénieure de recherche, en charge du développement de la mission recherche du CTRDV, de la coordination de l'activité de bilan conseil, et des évaluations orthoptiques des jeunes dont nous évaluons la vision fonctionnelle.

Le médecin ophtalmologiste fera valoir ses droits à la retraite au mois de Juin 2022. Il est prévu que le CTRDV la réembauche à compter de septembre ou octobre 2022.

INFORMATICIEN

L'informaticien, responsable technique a pris de nouvelles fonctions au sein de l'association :

- 0.3 ETP Responsable Technique CTRDV
- 0.1 ETP Responsable de Systèmes de l'Information des PEP69/ML
- 0.6 ETP Chef de projet Santé Numérique

Il a donc réduit son temps de travail au CTRDV en conservant uniquement ses fonctions de responsable technique. Il a été remplacé sur ses fonctions en lien avec l'informatique adaptée en direction des jeunes, par un technicien en informatique le 7/09/2021 sur un 0.5 ETP.

ARRETS MALADIE

L'une des 3 instructrices de locomotion (0.45 ETP) est en arrêt depuis le 04/05/2021. Il n'a pas été possible de la remplacer, il y a peu de personnes formées disponibles.

L'une des 4 ergothérapeutes (0.5 ETP) est en arrêt dans le cadre d'un congé maternité suivi d'un congé parental depuis le 30/08/2021.

Elle a été remplacée à partir du 1/09/2021.

Actions de formation

En 2021, dans un contexte sanitaire qui reste complexe, 2 actions de formation collectives ont pu être maintenues, ainsi qu'une série de modules sur la transformation de l'offre proposée par la FISAF, avec de nouveaux modules prévus en 2022.

Intitulé de la formation	Fonction	Nombre de pros	Début de réalisation	Fin de réalisation	Nombre d'heures	Coût pédagogique	Frais annexes	Total
Mettre en place une solution e-learning	Les professionnels formateurs du CTRDV	10	23/02/2021	24/02/2021	140	1440.00 €		1440.00 €
Communication numérique	Les professionnels du groupe communication du CTRDV	8	02/03/2021	11/03/2021	98	1700.00 €		1700.00 €
Transformation de l'offre	Direction et professionnels	6	Plusieurs dates en 2021	Plusieurs dates en 2021	77	En cours de facturation		En cours de facturation
Total					238	3140.00 €		3140.00 €

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2022

UNE DYNAMIQUE EN MOUVEMENT

L'année 2021 a impulsé une nouvelle dynamique de travail avec notamment :

- *une réorganisation de l'activité bilan conseil et l'ouverture vers des praticiens libéraux et hospitaliers*
- *des perspectives de développement rapide de la mission Recherche.*
- *Un objectif de développement du RECATT en termes de prêts et d'événements*

Cette dynamique s'inscrit dans la mise en œuvre du projet de service 2020-2025 avec deux axes stratégiques prioritaires pour 2022 :

- *Participation des familles : Capitaliser sur l'expérience de rapprochement avec les familles depuis le 1^{er} confinement, travailler autrement avec les familles, davantage les impliquer dans les réflexions et le développement des activités du CTRDV. Les faire participer à nos groupes de travail transversaux.*
- *Animation et pilotage du SARADV : Envisager les dynamiques nouvelles du SARADV dans un contexte de transformation, et d'élargissement du réseau aux acteurs de l'Auvergne.*

La fin du CPOM en 2022, permettra une évaluation des actions et de nouvelles directives qui devront être réfléchies et articulées avec le développement du projet de service